



HAL
open science

L'hôpital militaire américain de La Chapelle-Saint-Mesmin : une exception dans la Communication Zone pendant toute la durée de cette infrastructure sanitaire (1951-1967).

Pierre Charles Labrude

► **To cite this version:**

Pierre Charles Labrude. L'hôpital militaire américain de La Chapelle-Saint-Mesmin : une exception dans la Communication Zone pendant toute la durée de cette infrastructure sanitaire (1951-1967). : Sa place dans le système sanitaire américain en France. 2022. hal-03650086

HAL Id: hal-03650086

<https://hal.science/hal-03650086>

Preprint submitted on 24 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'hôpital militaire américain de La Chapelle-Saint-Mesmin :
une exception dans la *Communication Zone*
pendant toute la durée de cette infrastructure sanitaire (1951-1967).
Sa place dans le système sanitaire américain en France**

Pierre Labrude

professeur honoraire de l'université de Lorraine,
membre associé du centre régional universitaire lorrain d'histoire EA 3945,
membre de la société française d'histoire de la médecine.

L'hôpital militaire américain de La Chapelle-Saint-Mesmin est mal connu. Il n'a fait l'objet que de très peu de publications entre sa création en 1951 et sa fermeture en 1967, et celles-ci, dans l'ensemble succinctes, ne décrivent que certaines des diverses facettes de son existence. Très peu de pages sont consacrées aux bâtiments et à leur évolution. A l'époque américaine, il a été succinctement question de l'hôpital dans le journal militaire *Stars & Stripes* au moment de son inauguration en 1953¹ ; un encadré présentant une photographie, daté de 1955, se trouve sur le site *usarmygermany* à la rubrique *64th Medical Group*² ; et un article, illustré de neuf photographies, est paru dans l'*USAREUR Medical Bulletin* en 1962³. La vie des militaires américains à La Chapelle a donné lieu à une intéressante publication locale⁴ dans laquelle il est question de l'existence quotidienne à l'hôpital, et de celle des Français qui "travaillent aux Américains". De leur côté, les garnisons américaines importantes, comme l'était Orléans, ont édité des livrets d'accueil illustrés à destination des familles qui y arrivaient en garnison, et celui qui est aisément disponible⁵ montre une photographie de la "maternité" de La Chapelle, un bâtiment moderne dont l'hôpital est fier, mais qui n'est pas qu'une maternité. Il est possible de connaître avec assez de précision quels étaient les hôpitaux américains dans notre pays et leur organisation à partir du site *usarmygermany*⁶. Enfin, toute une partie d'un livre récemment paru⁷ a été consacrée au service de santé militaire américain de la *Communication Zone* jusqu'à son extinction en 1967 à la suite de la décision prise et annoncée en février 1966 par le général de Gaulle.

Ce qu'est devenu l'hôpital au moment où les Américains ont dû le quitter et pendant les premières années qui ont suivi sa restitution à notre pays est également mal connu, car les anciennes infrastructures militaires américaines de la *Communication Zone* n'ont que peu intéressé les historiens. C'est à partir de la reprise de l'immeuble par le centre hospitalier d'Orléans, et sa transformation en maison de retraite avec plusieurs aménagements successifs,

¹ "34th General Hospital", *Stars & Stripes*, 27 juin 1953.

² "U.S. Army Hospital, La Chapelle-St.Mesmin", *Medical Bulletin US Army Europe*, 1955 (juin), vol. 12, n°6, p. 142. L'encart se trouve aussi sur le site *usarmygermany*, dans la rubrique "US Army Communication Zone, Europe", consultée le 25 février 2021.

³ "US Army Hospital, Orleans", *USAREUR Medical Bulletin*, 1962 (avril), vol. 19, n°4, p. 73-75, avec six photographies de l'hôpital.

⁴ Pitou M.-J., Veillon M., "Les Américains à La Chapelle", Groupe d'histoire locale, La Chapelle-Saint-Mesmin, 1995, bulletin n°12, p. 35-43. En conformité avec son titre, cette publication est surtout consacrée aux Américains et à leur mode de vie dans notre pays.

⁵ *Welcome to Orleans ORLEANS AREA COMMAND*, livret d'accueil, disponible sous la dénomination "SLML ref19110416430-Un tour d'Orleans", www.ohstour.com, 1^{er} juillet 1961, 39 pages, consulté le 21 mars 2021.

⁶ *64th Medical Group*, en ligne sur le site usarmygermany.com/Sont.htm, consulté le 25 février 2021.

⁷ Antoine P.-A., Labrude P., Loubette F., "Les hôpitaux de l'*US Army* dans la *Communication Zone*", dans *Les Américains en France 1950-1967*, Haroué, éditions Gérard Louis, 2017, tome 1, 191 p., ici p. 47-66.

que des textes ont été écrits à son sujet, d'abord par L. Gaillard en 1985⁸, puis par C. Thion en 2007⁹, et enfin par les responsables de la Résidence Paul Gauguin¹⁰. Aujourd'hui l'ensemble immobilier est sur le point de changer une nouvelle fois de destination en devenant une résidence pour séniors. Certaines opérations ont peut-être déjà eu lieu au moment où je termine cette étude, en avril 2022. Il est sûr qu'après ces multiples changements d'affectation, il ne restera plus beaucoup de souvenirs de la période américaine, ceci d'autant plus qu'elle est maintenant terminée depuis plus d'un demi-siècle et que, par conséquent, les témoins oculaires vont en être de plus en plus rares. Les plus jeunes ont maintenant plus de soixante-dix ans !

Parmi les établissements hospitaliers dont l'armée américaine a disposé dans notre pays pendant les années d'existence de sa ligne de communication (*Communication Zone*), c'est-à-dire à partir du 6 novembre 1950 (accord Parodi-Bruce), voire un peu avant si on prend comme point de départ l'accord secret du 16 février 1948 (accord Bidault-Caffery), et jusqu'au 31 mars 1967 à minuit, cet hôpital constitue un cas bien à part dans l'espace américain en France, ceci pour plusieurs raisons : bien qu'il n'ait pas été créé en qualité d'hôpital, il a été assez rapidement transformé en établissement sanitaire ; il en a été de même de sa destination militaire ; il n'appartient pas à l'Etat mais est loué au département, ce qui constitue une situation rare parmi les installations américaines de cette importance, cependant que son propriétaire autorise les constructions ; l'hôpital est d'emblée doté d'un nombre de lits conséquent alors que ses homologues n'en ont généralement que quelques dizaines en dépit d'un potentiel beaucoup plus important ; il n'est pas destiné à disparaître à la suite de la construction des hôpitaux neufs à l'image des quelques hôpitaux français qui ont été aménagés rapidement au début de la décennie 1950, et c'est plutôt l'inverse qui se produit puisque les deux établissements hospitaliers théoriquement de mille lits, qui sont créés à Orléans, celui de Chanteau et celui d'Olivet-Arbon, sont transformés en cours d'élaboration en vue d'autres usages : l'enseignement pour le premier et l'administration militaire pour le second ! C'est La Chapelle qui est et reste l'hôpital de la garnison et de la grande région.

Dans cette étude, j'évoquerai d'abord l'installation de l'armée américaine dans notre pays à partir de 1948, puis la création et les missions de la ligne de communication, et ensuite la dévolution de la "propriété" temporaire des sites et l'exécution des travaux d'aménagement et de construction. J'aborderai alors assez complètement l'histoire du site hospitalier de La Chapelle, et celle de l'hôpital américain avec son évolution de 1951 à 1967. Ce point conduit à fournir au lecteur quelques éléments relatifs à la question des trains sanitaires, qui est très mal connue, et qui concerne particulièrement Orléans. En effet, ces rames tractées et ces autorails se livrent régulièrement à des exercices au travers de notre pays, et ils évacuent vers La Chapelle certains malades et blessés qui ne peuvent être traités correctement dans les autres structures hospitalières installées en France. Le point suivant de mon exposé est consacré à la poursuite de la remise en état du site et aux importants travaux d'extension dont il bénéficie : la "maternité" qui est plus que cela, le garage, les casernements, etc. J'ai décidé ensuite de consacrer un alinéa à la création des hôpitaux dans notre pays, et au programme général de celle-ci, qui inclut La Chapelle bien qu'il ne soit ni neuf ni créé. Ceci me conduira à exposer sa place dans le dispositif américain en France. Décrire l'épilogue de la ligne de

⁸ Gaillard L., "La maison de retraite de La Chapelle Saint-Mesmin", *CHRONIQUES Flash* (bulletin mensuel d'informations du CHR d'Orléans), 1985, n°12.

⁹ Thion C., *La Chapelle-Saint-Mesmin Des siècles d'histoire, ville de La Chapelle-Saint-Mesmin*, 2007, 91 p. (ill. noir et couleur, 28 cm, 20 euros), ici p. 76-78.

¹⁰ "Du petit séminaire à la résidence Paul-Gauguin", en ligne sur le site ass-apho.fr/?page=paul-gauguin2, consulté le 13 décembre 2015. Gauguin a été élève de l'établissement de 1859 à 1862.

communication en 1966-1967 apparaît nécessaire à l'historien, même si ce départ est marqué par l'amertume. On ne peut se cacher que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en sont en partie responsables, car ils ont fait ce qu'il fallait pour que cela se produise ! Avant de conclure, je donnerai quelques informations sur les deux autres hôpitaux américains qui se trouvent dans l'agglomération orléanaise, l'un à Chanteau et l'autre à Olivet-Ardon, mais qui, comme déjà indiqué, dans la réalité, n'ont jamais servi d'établissement hospitalier.

Il ne sera cependant pas question de la vie sociale des militaires et de leurs familles, ni de la scolarisation des enfants et des adolescents, ni également de nos compatriotes qui travaillent chez les Américains. Ces sujets ont déjà été étudiés en détail, en particulier par A. Bergeret-Cassagne dans l'ouvrage remarquable qu'elle a consacré à ce thème¹¹, également par O. Pottier dans son travail pionnier sur les bases américaines dans notre pays¹², et aussi par les auteurs qui ont étudié la présence américaine dans des villes comme La Rochelle ou Châteauroux¹³. Ce que je pourrais en écrire pour Orléans et La Chapelle est identique à ce que les auteurs de ces études ont décrit. Toutefois, je me garderai d'omettre le remarquable livre écrit récemment par Madame Sylvie Blanchet, qui traite de ce sujet et nous apporte d'importants renseignements¹⁴.

L'installation de l'armée américaine dans notre pays à partir de 1948, la création et les missions de la ligne de communication¹⁵

La ligne, ou zone, de communication américaine en France (*Line of Communication, LOC, Communication Zone, ComZ*) est issue des accords Bidault-Caffery de février 1948 et Parodi-Bruce de novembre 1950. Entre-temps, en avril 1949, a eu lieu la signature du traité de Washington qui a donné naissance au Pacte atlantique et à l'OTAN, ce qui fait que les soldats américains présents dans notre pays dans le cadre de cette ligne sont également considérés comme appartenant à cette organisation, et ceci d'autant plus que beaucoup de personnes ignorent l'existence juridique de la ligne de communication et pensent que toutes ces infrastructures appartiennent à l'OTAN. Pourtant, les camps et les dépôts américains qui s'installent dans notre pays ne sont pas interalliés, et seules y flottent les couleurs américaines et françaises. Jamais celles de l'OTAN n'y sont déployées. Dans les courriers relatifs à leurs bases en France, les Américains ne parlent que de la *Communication Zone*, jamais de l'OTAN, sauf nécessité bien sûr. Cette zone a été créée à la demande des Etats-Unis pour plusieurs raisons "convergentes". Il s'agit d'abord de la mise en relation des ports de la côte atlantique française avec l'Allemagne occupée par les Alliés, la future République Fédérale d'Allemagne, ensuite du stockage d'une grande quantité d'approvisionnements et enfin du transit de ceux-ci vers l'Allemagne en vue du soutien logistique de l'armée américaine qui est susceptible d'y combattre, la VII^e armée. Mais le but est aussi et concomitamment d'éviter le passage par la mer du Nord en vue d'accéder au port de transit américain de Bremerhaven qui est proche de la limite avec la zone d'occupation soviétique, la future République Démocratique Allemande. Ce port et son enclave ont été concédés aux Etats-Unis par la Grande-Bretagne pour leur permettre de parvenir par voie terrestre ou ferroviaire à leur zone d'occupation en Allemagne du sud et en Autriche, ce qui est plus simple et sans doute moins

¹¹ Bergeret-Cassagne A., *Les bases américaines en France : impacts matériels et culturels 1950-1967 Au seuil d'un nouveau monde*, Paris, Editions L'Harmattan, 2008, 276 p.

¹² Pottier O., *Les bases américaines en France (1950-1967)*, Paris, Editions L'Harmattan, 2003, 376 p.

¹³ Par exemple *La Rochelle base américaine de l'OTAN 1950-1967*, ABC DIF Editions, sans lieu (Brie), 2008, 226 p., et *1951-1967 Les Américains à Châteauroux*, La Bouinotte, 2017, 128 p.

¹⁴ Blanchet S., *Orléans et ses environs, 1950-1967 La parenthèse américaine*, Paris, Editions L'Harmattan, 2021, 245 p.

¹⁵ Pottier O., *op. cit.*

coûteux que de traverser la France d'ouest en est. Dans ce contexte d'un éventuel conflit qui aurait lieu sur le territoire allemand, les logisticiens de l'*US Army* et les membres du *Medical Corps* doivent envisager le parcours des blessés. Ceux-ci transiteraient en sens inverse par rapport au flux logistique, depuis l'Allemagne vers les ports français de l'Atlantique, où ils seraient embarqués sur des navires hôpitaux. A l'époque en effet, le début de la décennie 1950, les avions transcontinentaux gros porteurs n'existent pas. Il serait cependant aisé de faire des évacuations sanitaires aériennes vers la Grande-Bretagne depuis Orly ou depuis les bases aériennes américaines de Normandie qui seront créées un peu plus tard.

La dévolution de la propriété des sites et l'exécution des travaux d'aménagement et de construction

Dans le cas de La Chapelle, la propriété étant louée¹⁶ par l'Etat, c'est la Mission centrale de liaison et d'assistance aux armées alliées (MCLAAA) qui prend à son compte toutes les démarches administratives. Une fois les formalités officielles accomplies et l'accord gouvernemental obtenu, l'entrée en jouissance par l'*US Army*, facilitée par le fait que l'ensemble n'a pas d'usage à ce moment, fait sans doute et comme d'habitude l'objet d'un accord direct entre le général commandant la ligne de communication à Orléans (caserne Coligny) et le chef de la MCLAAA à Paris. Les travaux à effectuer sont programmés par un bureau d'études dont les Américains ont le libre choix, à condition, tacitement, qu'il ne soit jamais allemand. Cependant ces travaux, tant de réhabilitation que de construction, ne peuvent être effectués que par des entreprises choisies par le service des Travaux du Génie à l'issue d'appels d'offres nationaux (exceptionnellement plus importants) ou de choix par entente directe, sous la surveillance des officiers de ce service et des *Engineers* des secteurs des travaux de l'*US Army*. Ces derniers n'ont toutefois pas de possibilité d'intervention directe auprès des entreprises, et la participation des troupes américaines spécialisées dans les constructions, les *Engineer Battalions (Construction)*, est interdite sauf autorisation française particulière. Et si tel est le cas, ceci ne peut avoir lieu que si le chantier est suffisamment vaste pour que le personnel des entreprises françaises et les militaires américains ne puissent pas se mélanger, ce qui, en pratique, réserve une telle intervention aux seuls chantiers des bases aériennes.

Les premières demandes d'installations sanitaires et les premiers hôpitaux américains

Au cours d'une réunion qui se tient le 22 février 1951 à Paris¹⁵, dans le bureau du contrôleur Le Bigot, chef de la Mission centrale de liaison (MCLAAA), en présence d'un représentant de la Direction centrale des services de santé au ministère de la Guerre et d'un représentant du ministère de la Santé, les Américains demandent la création de lits d'hospitalisation à Bordeaux (de 25 à 50), à La Rochelle (100), à Orléans (25 en ville et 100 aux environs), à Orly ou aux environs (300 destinés à la création d'un hôpital de transit) et "dans l'olive Nancy/Metz/Sainte-Ménéhould/Bar-le-Duc" ou "un peu plus à l'ouest" (100 lits, à porter à 500). Face à l'impossibilité pour notre pays de mettre ces moyens à leur disposition, sauf ceux demandés à Bordeaux qui sont prêtés par l'hôpital militaire Robert-Picqué, les Américains décident de "demander des casernes" dans ces localités et de conserver les 25 lits qui sont déjà installés au quartier Lariboisière à Fontainebleau-Avon. C'est certainement à la suite de cette réunion que l'ancien hôpital et sanatorium de La Chapelle-Saint-Mesmin leur est proposé. Le quotidien *La République du Centre* annonce en effet la location de l'établissement à l'armée

¹⁶ Service historique de la défense (SHD), dossier 13 T 13 : "Installations américaines, recherche d'installations sanitaires".

américaine dans son édition du 18 mars¹⁷. Avec un nombre significatif de lits, il va devenir le plus important établissement sanitaire américain en France jusqu'au départ des troupes de l'*US Army* et de l'*US Air Force* en 1967.

Les établissements qui sont affectés aux Américains dans le contexte évoqué ci-dessus - et aussi peu d'années après une guerre désastreuse à tous points de vue -, ne sont généralement pas des hôpitaux ou ne le sont plus depuis un temps plus ou moins long. Ils sont par ailleurs souvent vieux et vétustes, et sont dépourvus d'équipements modernes et adaptés. Ils bénéficient alors d'une très importante mise ou remise en état avec création de toutes les installations nécessaires à la vie et au confort des malades, des blessés et des jeunes mamans avec leur enfant, sans oublier bien sûr une mise à niveau technique avec la création de salles d'opérations, et l'installation d'ascenseurs, de chambres de garde, de bureaux et de salles de conférences. Ces infrastructures temporaires ne comportent que peu de lits à l'intérieur d'un ensemble restreint de services classiques (médecine générale, chirurgie générale, gynécologie-obstétrique, ophtalmologie et ORL). De ce fait, les cas graves et spéciaux sont transférés en Allemagne. Avec l'ouverture de La Chapelle-Saint-Mesmin, les transferts s'y effectueront, et un autorail sanitaire sera affecté à l'hôpital. J'en reparlerai.

Une brève histoire du site hospitalier de La Chapelle¹⁸

L'hôpital installé à La Chapelle, aux portes d'Orléans, est intéressant à plus d'un titre. La propriété est ancienne et fait l'objet d'une rubrique dans l'encyclopédie Wikipedia¹⁹ à propos du château "des Hauts" qui est aujourd'hui distinct de l'ancien hôpital. Aussi faut-il bien séparer la destinée de la propriété entière de celle du château et de celle du parc sur lequel a été érigé le séminaire devenu hôpital. L'ensemble se trouve sur la rive nord (ou droite) de la Loire. Son histoire est compliquée, particulièrement jusqu'à 1940, et sa bonne compréhension est utile pour l'étude des structures sanitaires qui occupent successivement le site jusqu'à nos jours.

Le manoir est cité au XV^e siècle, et plusieurs rois de France y auraient séjourné et seraient associés à son existence. Au XVIII^e siècle, il est un lieu de rencontre de l'aristocratie locale, et le dessin de ses jardins serait dû à un jardinier célèbre. A la fin de ce siècle, il est appelé "Maison des Vignes" et lié à la seigneurie de La Chapelle et à l'abbaye de Saint-Mesmin. La propriété est vendue comme bien national à la Révolution. Au début du siècle suivant, son parc de douze hectares contient de nombreuses plantes exotiques et rares dues à la présence de l'actrice Françoise Marie Antoinette Saucerotte, dite "Mademoiselle Raucourt", qui l'occupe de 1801 à 1815. Le château, la ferme et le parc changent de propriétaire en 1816 puis à nouveau en 1843²⁰, année où ils sont acquis par Monseigneur Fayet, évêque d'Orléans, en vue de créer une résidence épiscopale d'été dans le château et d'installer le petit séminaire du diocèse dans le parc. La construction²¹ démarre le 24 juillet 1844 avec la bénédiction de la première pierre, et la rentrée s'effectue le 14 octobre 1846 dans les bâtiments neufs : le quadrilatère central avec deux étages et donc une sorte de cloître, et les futures ailes esquissées sous la forme de galeries à arcades en rez-de-chaussée. Une première chapelle est

¹⁷ "Les locaux de l'ancien sanatorium de La Chapelle-Saint-Mesmin seront loués à l'autorité militaire", *La République du Centre*, 18 mars 1951.

¹⁸ Voir en particulier à ce sujet les références 1 à 9 de la présente étude.

¹⁹ "Château des Hauts de La Chapelle-Saint-Mesmin", wikipedia.org, 9 pages, consulté le 15 février 2021.

²⁰ La vente a lieu à l'étude de Maître Bigot, à Orléans, le 13 juin 1843, sur une mise à prix de 115.000 francs.

²¹ Beaucoup de renseignements sont issus du dossier établi en 1988 par l'agence d'architecture Alluin et Mauduit de Boulogne à la demande du CHR d'Orléans, et dont certaines pages ont été communiquées à l'auteur en 2007 par le service communication du centre hospitalier.

bénie le 12 novembre 1846. L'ensemble est agrandi de 1850 à 1852 sous la direction du même architecte que celui employé pour la première tranche, Breton, de Paris : il dessine les ailes sur le parc et le plan d'une seconde chapelle à l'extrémité de l'aile est (chapelle de la Sainte Vierge). L'année suivante, l'aile ouest reçoit une autre chapelle, dite "des Saints Anges". Le quadrilatère primitif est également amélioré avec la fermeture des deux petites cours arrières et l'établissement de préaux, et la création de logements pour les professeurs. En 1866, une hostellerie destinée aux parents des élèves voit le jour dans la maison Sainte Anne, et, en 1885, ce sont deux galeries qui sont créées entre les chapelles d'extrémité des ailes. La vaste chapelle actuelle de style gothique est construite sur l'arrière du bâtiment, de 1895 à 1899.

La loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 entraîne la pose des scellés sur l'immeuble le 13 décembre 1905, et conduit ses occupants à le quitter. L'ensemble est alors attribué, au moins à titre provisoire, au département du Loiret, mais il reste inoccupé jusqu'à 1910, année où le ministère de la Guerre prend en location l'ancien séminaire. Plusieurs batteries du 45^e régiment d'artillerie s'installent dans les locaux le 1^{er} octobre 1910, au moment où le régiment est créé à Orléans. A partir de ce moment, ce qui est rapporté sur les affectations et utilisations respectives du château épiscopal et de l'ancien séminaire n'est pas très clair, et cette remarque reste vraie jusqu'à l'arrivée des Américains en 1951. Les travaux de M. Montes sont ici d'un grand secours²².

En plus des photographies qui montrent la présence d'artilleurs dans la cour d'entrée près de la grande chapelle, et leur réfectoire dans celle-ci, on connaît aussi une photographie²³ où l'ancien séminaire sert de casernement à la 5^e section d'infirmiers militaires, qui est une unité organique du 5^e corps d'armée dont le quartier général est à Orléans. Y a-t-il partage du casernement avec les artilleurs ? Je ne sais pas. En 1913, le préfet informe la commission des Hospices d'Orléans que le bail militaire est prolongé de deux ans, ce qui signifie que l'immeuble a été affecté aux Hospices. Cette question de propriété et d'affectation va rester latente jusqu'après la fin de la Grande Guerre, l'immeuble étant toujours sous séquestre. Les demandes d'attribution de la commission des Hospices n'aboutissent pas et, le 17 mai 1918, le ministère de l'Intérieur décide d'y surseoir jusqu'à la fin du conflit.

Il est assez logique que les locaux soient transformés en hôpital militaire temporaire dès le début du conflit en septembre 1914. Peut-être était-ce même prévu auparavant avec l'une des trois sociétés de secours aux blessés militaires. Aussi ces lieux traversent-ils les années de la Grande Guerre en accueillant, est-il écrit, des blessés, des tuberculeux et des victimes de l'arme chimique, ceux qu'on appelle "les gazés". Sur internet²⁴, on trouve qu'un hôpital complémentaire de deux cents lits est ouvert sous le numéro 48 dans le petit séminaire le 14 septembre 1914, que le château héberge soixante lits à partir de la même date, et qu'il existe une annexe, l'hôpital 48 bis, dans la maison "La Solitude" avec seize lits. Cette annexe est ouverte à la même date. La date de fermeture de l'ensemble n'est pas précisée. Nous verrons plus loin comment la situation de cet hôpital évolue.

²² Montes J.-F., *L'autre front de la Grande Guerre : l'accueil des soldats tuberculeux dans le Loiret*, exposition présentée à Orléans du 19 septembre au 16 octobre 2015, livret disponible sur le site internet des Archives départementales du Loiret, 25 p., consulté le 28 février 2021. Du même auteur : *La-Chapelle-Saint-Mesmin et la tuberculose, L'évolution du château des évêques et du petit séminaire de 1914 à 1940*, conférence présentée aux Archives départementales le 25 septembre 2016, livret disponible sur le site des Archives, 28 p., consulté le 28 février 2021.

²³ Thion C., *op. cit.*

²⁴ forum.pages14-18.com, consulté le 2 mars 2021. Le spécialiste des hôpitaux de la guerre 14-18, le major Olier, fournit les mêmes renseignements sur l'hôpital du séminaire.

Le major Olier, cité en référence 24 ci-dessus, indique seulement l'ouverture d'un hôpital de deux cents lits à partir du 14 septembre 1914, ceci sans préciser la nature de l'établissement, ni son numéro d'ordre, et sans donner de date de fermeture. Madame Thion cite l'hôpital n°48, la présence de soldats hindous et celle de deux cent cinquante blessés en 1915. Nombre de photographies montrent le portail d'entrée de l'hôpital complémentaire n°48 (HC 48) avec une allée rectiligne se dirigeant vers un beau bâtiment qui semble être le château, l'ancien séminaire étant à sa droite dans un parc séparé par un long mur.

La dénomination "complémentaire" est en accord avec le caractère militaire qu'avait le site avant sa "mobilisation". Les bâtiments semblent aussi continuer à servir de casernement au 45^e d'artillerie pendant cette période. En 1915, il est question d'installer une station sanitaire sur le site, c'est-à-dire un établissement civil accueillant des soldats en instance de réforme. L'HC 48 étant employé en qualité d'hôpital de physiothérapie et de mécanothérapie, c'est-à-dire en vue de la réadaptation physique des blessés, depuis le 1^{er} décembre 1915, c'est le château qui est choisi pour abriter la station. Il accueille effectivement des soldats tuberculeux à partir du 1^{er} mai 1916, puis, en début d'année 1919, il devient une "station sanitaire mixte provisoire". A dater de mai 1922, cette structure n'accueille plus que des femmes atteintes de tuberculose, et elle disparaît en 1926 en raison de l'ouverture d'un sanatorium.

La dévolution de l'ancien séminaire aux Hospices d'Orléans, demandée à plusieurs reprises, continue à poser problème. C'est seulement le 4 février 1922 que les locaux sont définitivement attribués au département, cependant que la commission des Hospices va en assurer l'administration et la gestion, un bail d'une durée indéterminée courant depuis le 27 mai 1920. Pendant ce temps, et depuis 1919, existe un projet de transformation de l'ancien séminaire en sanatorium. De gros travaux de construction (le château d'eau par exemple) et de destruction de nombreux bâtiments (la ferme et son pigeonnier en particulier) sont effectués dans la propriété sous l'égide du département de 1923 à 1926. Ils sont terminés le 15 novembre de cette année. Le sanatorium est créé à ce moment, et il ouvre en janvier 1927 avec cent quatre-vingt places destinées à accueillir des femmes accompagnées de leurs enfants. Les transformations des bâtiments sont très visibles sur les photographies de la façade de l'ancien séminaire donnant sur le parc : les fenêtres arrondies ont été transformées en ouvertures rectangulaires et ont été dotées de stores, et des galeries de cure ont été créées au rez-de-chaussée et au premier étage le long de cette façade. Il me semble qu'il existe d'autres galeries dans le parc.

L'équilibre budgétaire de ces établissements étant difficile à obtenir, des économies sont recherchées, et, comme souvent, un jardin potager est créé. En dehors des ressources qu'il apporte, il permet d'occuper les pensionnaires en plein air et au soleil, ce qui est considéré comme favorable à l'évolution de leur état. C'est ainsi qu'un terrain de 3500 mètres carrés est acquis en 1936. Situé à l'extrémité du parc vers l'ouest et en relative bordure de la Loire, il est visible sur une carte postale. Il sera utilisé par l'*US Army* pour la construction de plusieurs bâtiments à usage de casernement. Une école publique mixte à mi-temps et à classe unique est ouverte dans l'enceinte de l'établissement en avril 1936. Je pense qu'il s'agit du bâtiment sans étage et en équerre qui est situé en bordure de la rue dans la grande cour derrière la chapelle.

La période qui s'étend entre l'ouverture du quartier d'artillerie avant le conflit de 1914-1918 et l'emploi du sanatorium avant de la Seconde Guerre mondiale est illustrée par un grand nombre de cartes postales. Celles-ci sont très connues et, comme elles ne concernent pas mon sujet *stricto sensu*, je n'en présente aucune dans ce travail.

Le 1^{er} septembre 1939, le sanatorium redevient, comme on pouvait s'y attendre, un hôpital doté de deux cents lits et destiné à l'Armée française. Celle-ci, comme ailleurs, ne donne que très peu de temps aux occupants pour évacuer les lieux. En avril 1940, le Service de santé militaire fait part au conseil général de son projet de transformation des locaux, avec en particulier la création d'un sanatorium destiné aux soldats nord-africains atteints de tuberculose, et la construction de baraquements sur le terrain de jeu. Cette idée sera reprise par les Américains lors de leur installation. Je pense que les constructions "provisoires" qu'ils ont érigées occupent le même emplacement, ainsi que me semblent en témoigner les cartes postales anciennes montrant les terrains de jeu des enfants.

Ce projet français n'aboutit bien sûr pas puisque l'établissement change de mains en juin 1940 lorsque les troupes allemandes arrivent dans l'Orléanais. Au début de l'Occupation, le 6 septembre 1940, restant sous statut militaire mais devenu *lazaret*, il accueille les blessés et les malades militaires de l'hôpital mixte d'Orléans, "expulsés" de l'Hôtel-Dieu par suite de la réquisition des salles de malades par les Allemands. En 1942, l'Armée allemande réquisitionne les locaux de La Chapelle, mais Madame Thion indique la présence de prisonniers français dont certains originaires de nos colonies. Il est possible que ce soient des blessés graves, rapatriés d'Allemagne et confiés au Service de santé de notre pays, ce qui permet aux Allemands de ne plus avoir à s'en occuper. Par ailleurs on sait que ces derniers ne tiennent pas à la présence de soldats de notre armée coloniale dans leur pays. L'encart présent sur le site *usarmygermany* et daté de 1955²⁵, précise que l'hôpital abrite le quartier général des troupes allemandes du Génie. Différents travaux, en particulier au niveau des toitures, sont réalisés sous l'égide du département et de son architecte, M. Boitel, en 1943-1944.

L'établissement redevient un hôpital militaire français à la Libération en septembre 1944 et il semble le rester jusqu'en février 1946. Son réemploi en qualité d'hôpital-sanatorium puis de sanatorium est envisagé. Il est ensuite question, en 1950, d'en faire un hôpital spécialisé en chirurgie thoracique²⁶. Ces projets conduisent à la réalisation d'importants travaux mais n'aboutissent pas. Finalement, l'ancien sanatorium est loué à l'Etat par le département afin que l'*US Army* en fasse un hôpital militaire dans le cadre de la *Communication Zone*. Les travaux réalisés n'ont donc pas été inutiles. Le montant du loyer est de 8,5 millions de francs annuels pour l'ensemble de la propriété bâtie, indiquée ici comme étant d'une surface de 11 hectares 85 ares et 80 centiares. Le document qui fait mention de ce montant²⁷ ne précise pas à quel moment les termes sont versés ni qui supporte ce loyer : l'Etat français ou l'ambassade des Etats-Unis²⁸. L'*US Army* prend possession de La Chapelle le 1^{er} juillet 1951. Le département autorise les travaux d'aménagement et de transformation des bâtiments.

Avant la dévolution du site à l'armée américaine, une carte postale éditée par les établissements CIM de Mâcon, aujourd'hui disparus, permet d'observer l'état et le nombre des bâtiments qui occupent l'emprise. Il s'agit d'une vue aérienne oblique, prise depuis l'ouest et

²⁵ Cf. la référence 2.

²⁶ "Les travaux d'aménagement d'un hôpital chirurgical pulmonaire (...) commenceront en mars", *La République du Centre*, 2 décembre 1950.

²⁷ SHD, dossier 12 Q 203-5, "Etat des propriétés louées et acquises au profit de l'armée des Etats-Unis dans le département du Loiret".

²⁸ Le seul bail que j'ai pu consulter jusqu'à présent, en vue d'une location de très courte durée, a été rédigé par un spécialiste. Le propriétaire, une ville, laisse le locataire américain libre de faire ce qu'il veut dans les lieux, y compris de démolir pour reconstruire. Au terme du bail, il doit rendre les lieux en l'état d'origine ou les laisser tels qu'ils sont avec les nouvelles constructions. Celles-ci entrent alors dans le patrimoine du propriétaire. L'armée des Etats-Unis paye le loyer et l'Etat français assure le site.

centrée sur la façade principale et le parc (figure 1). Au premier plan de la carte, le parc apparaît très boisé, à l'exception de deux petites parties. C'est là que seront construits les préfabriqués américains. Le vaste passage, aussi large qu'une rue, qui sera créé pour conduire au jardin potager (là où il est inscrit CIM) n'existe pas ; il doit seulement y avoir une allée à cet endroit. Au fond, une rangée d'arbres limite la vue sur l'ancien château épiscopal et son petit parc. Les espaces et les cours sont vides et on n'observe la présence ni d'une personne ni d'un véhicule. Le site doit être encore inoccupé au moment de la photographie. La cour du côté de l'est, c'est-à-dire du château et du village, semble fermée par un mur. Les entrées doivent s'effectuer par l'allée boisée contre le château et par la cour du côté ouest.



Figure 1 : la carte postale CIM. Crédit photographique : fonds Combier, musée Nicéphore Niepce, ville de Chalon-sur-Saône.

De l'autre côté du bâtiment principal, cette cour, à gauche de la photographie, montre l'existence de différentes constructions qui vont être conservées : le château d'eau et la petite construction rectangulaire, avec son espace au sol sans doute bétonné, le bâtiment en rez-de-chaussée et en équerre à la périphérie, et enfin différents bâtiments, constituant un ensemble inhomogène, situés contre le mur d'enceinte ouest. Le petit bâtiment à trois fenêtres est peut-être une chaufferie, ce qui expliquerait la présence de la grande cheminée qui s'élève le long du mur de l'hôpital. Sur l'arrière du bâtiment principal, on observe la présence, à chacune des extrémités, d'une construction parallélépipédique et à toit plat, qui ressemble un peu aux bureaux qui sont maintenant installés temporairement sur les chantiers. Ces ensembles sont sans doute plus récents que le séminaire, et ils vont rester en place dans le cadre américain. Celui de l'ouest sera légèrement modifié lors de la construction de la maternité par suite de l'agrandissement de ses fenêtres d'extrémité pour en faire les passages du couloir de jonction reliant l'ancien ensemble immobilier au nouveau bâtiment dit "de la maternité".

On note l'étroitesse du passage qui donne accès au jardin depuis l'arrière, l'espace ayant été réduit par la réalisation de cette dernière construction ; on note aussi la présence d'une longue galerie qui semble provenir de celle qui court le long de la façade, et dont la présence limite le parc, ainsi que la continuation du mur d'enceinte et l'absence totale de constructions dans les terrains voisins. Au bout de la galerie, l'espace s'élargit. Toute cette partie de la propriété va subir d'importantes modifications dans le cadre de l'hôpital américain. Des achats de terrains permettront l'aération du site et la construction de l'entrepôt sur les espaces obtenus à partir de

ces prés et jardins initialement extérieurs. Je n'ai cependant pas pu trouver dans les archives tous les documents portant sur ces opérations.

Pour sa part, le bâtiment principal de l'ancien séminaire et sanatorium a conservé et conservera sa longue façade rectiligne parallèle à la Loire, avec un seul étage sauf en son milieu où existe un avant-corps et un troisième niveau doté d'un clocheton. Une galerie permet de circuler à l'abri. Cette façade n'est pas symétrique par la longueur ni par les pavillons qui la constituent. La partie centrale à trois niveaux est l'un des quatre côtés du quadrilatère formé primitivement par le cloître qui dispose de trois niveaux de galeries. Au milieu du côté postérieur s'ouvre la vaste chapelle qui domine l'ensemble par son toit et à laquelle sont accolées deux ailes aussi hautes que le cloître et qui ferment deux petites cours intérieures. Une aile en retour à un étage limite la cour du côté du village. Des pavillons sans étage sont placés près des entrées, et, comme déjà indiqué, des adjonctions parallélépipédiques ont été faites à chaque extrémité de la façade sur sa face arrière. Un petit bâtiment annexe et un château d'eau en béton sont disposés du côté aval du cloître. Enfin une longue galerie part de l'extrémité de la façade et se dirige vers des parties peut-être encore occupées par des restes de jardins, en tout cas qui ne sont pas construites au moment de l'arrivée du *Medical Corps*. Au moment de la dévolution, il est indiqué que le terrain de La Chapelle n'occupe que 4,3 hectares²⁹. Il sera beaucoup plus vaste en 1967 compte tenu des diverses acquisitions qui auront eu lieu au cours de ces années afin de réaliser les infrastructures dont nous examinerons plus loin la construction.

En mars 2017, pour le cinquantenaire du départ des Américains de notre pays, Monsieur Rozet, président de la filiale d'Orléans de l'association France/Etats-Unis, indique³⁰ que les premiers d'entre eux sont arrivés en décembre 1950. Ceci est vrai et conforme à l'accord Parodi-Bruce du 6 novembre précédent. Cependant certains sont déjà présents dans notre pays depuis quelques jours, y étant parvenus par le train via Bremerhaven, ce qui montre combien l'état-major américain est pressé de s'installer dans notre pays compte tenu de ses préoccupations internationales dues à la Guerre froide. Toutefois cette présence constitue déjà une "entorse" à l'accord qui va être signé quelques jours plus tard, et ce ne sera pas la dernière. Le texte poursuit³¹ en mentionnant l'installation des premiers contingents à la caserne Coligny et dans des camps de tentes à proximité de la ville, malheureusement sans préciser où. La localisation de ceux-ci serait intéressante à connaître car, à ma connaissance, l'*US Army* ne dispose à ce moment d'aucune infrastructure et d'aucun terrain. Celui d'Olivet ne sera acquis que beaucoup plus tard. Il y a eu, au mois d'août 1951, une demande américaine de mise à disposition du camp de Cercottes, que le corps expéditionnaire avait utilisé pendant la Première Guerre mondiale. Le document dont je dispose est assez confus, et je pense pouvoir écrire que notre pays a refusé cette dévolution³².

Ce même dossier 12 Q 205-2³³ des archives de la MCLAAA conservées au Service historique de la Défense (SHD) contient un compte rendu de mission adressé le 23 octobre 1951 par le capitaine Fournier, officier de liaison auprès du commandement de la *ComZ*, qui se trouve à la caserne Coligny à Orléans, au chef de la MCLAAA, le contrôleur général Emery. L'officier

²⁹ Les surfaces des terrains apparaissent très variables selon les documents consultés, ce qui rend difficile l'interprétation de leur évolution pendant la période de dévolution.

³⁰ "1950-1967 : quand Orléans vivait sa parenthèse américaine", en ligne sur le site larep.fr/orleans/armee-conflit/2017/03/14/, avec une belle photographie de l'entrée de l'hôpital, consulté le 19 septembre 2017.

³¹ *Nouvelle République du Centre*, 14 mars. Ce texte est disponible sur internet, consulté le 19 septembre 2017.

³² SHD, dossier 12 Q 205-2 locations.

³³ SHD, dossier 12 Q 205-2, message relatif aux visites effectuées le 13 octobre 1951.

lui indique que le 17, il a accompagné deux lieutenants-colonels de l'état-major américain de Heidelberg dans des inspections de sites de la partie centrale de la ligne (*Orleans Area Command*). A Orléans même, ils ont visité rapidement l'usine Samec, la base de Saran et l'hôpital de La Chapelle et son club des officiers, puis ils se sont rendus à Poitiers. L'hôpital est donc occupé par l'*US Army* qui en a pris possession le 1^{er} juillet, et qui est géré par le *302nd Field Hospital* jusqu'à la fin des travaux d'aménagement qui vont avoir lieu en 1952 et 1953³⁴.

Des éléments du *Polish Labor Service (PLS)*³⁵, désignés par l'intitulé *4082 Labor Service Co (Company)*, dépendant du *7903 Labor Supervision Co Detachment*, effectuent un court séjour à La Chapelle entre le 30 novembre 1951, jour où ils arrivent de Hanau en Allemagne, et le 28 décembre de la même année, jour où l'unité part pour Saran, dans la même garnison (*APO 58* qui désigne Orléans dans la *Station List*). En octobre 1960³⁶, il existe dans notre pays seize compagnies de gardes polonais et cinq détachements spécialisés, ce qui représente un peu moins de mille cinq cents personnels au total. Ces compagnies et détachements de Polonais conservent cette affectation en France jusqu'au terme de la *ComZ*. Pour eux, le départ a lieu le 31 mars 1967 en direction d'Esslingen en Allemagne.

L'hôpital américain de La Chapelle, et son évolution de 1951 à 1967

Les premiers aménagements

Diverses cartes postales anciennes et des photographies prises à l'époque américaine permettent de connaître la disposition des bâtiments dans la propriété et d'observer les modifications que l'armée des Etats-Unis leur fait subir.

La propriété est située entre la rue et la Loire, mais les bâtiments ne sont pas directement contre celle-ci, deux ensembles lui appartenant s'interposant entre les deux : d'abord un parc qui se prolongera ultérieurement par des jardins potagers, et ensuite, "contre" la Loire, une sorte de jardin à la française face au sanatorium, suivi par un massif boisé, correspondant au long terrain sur lequel seront les jardins puis les constructions neuves américaines, que nous envisagerons plus loin. Une carte postale des établissements Gaby a manifestement été émise au tout début de la présence américaine sur le site³⁷. Il n'y a en effet pas encore de mâts pour

³⁴ *Stars & Stripes, op. cit.*

³⁵ Le *Polish Labor Service*, ou "Service polonais du travail", est un organisme paramilitaire américain constitué de Polonais n'ayant pas réintégré leur pays ou l'ayant quitté à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Ayant contracté un engagement avec l'armée des Etats-Unis, dotés d'un statut et d'un uniforme particuliers, ils sont organisés en compagnies, et leur mission principale est la garde des infrastructures militaires américaines, souvent à l'aide de chiens. Ils vivent de la même façon que les *GI's* mais séparément, soit à l'intérieur des camps, soit en ville. De nombreux Polonais ont épousé des jeunes filles natives des pays où stationne l'*US Army*. Leurs enfants fréquentent les écoles de ces pays, non les écoles américaines. Plusieurs compagnies stationnent en France dans le cadre de la *Communication Zone*. Les membres de cet organisme, décédés dans notre pays sont inhumés dans les cimetières des communes françaises. Au départ de l'*US Army* en 1966-1967, une partie de ceux qui avaient épousé des Françaises n'ont pas suivi l'*US Army* dans l'opération *Freloc*. Sur ce sujet, on pourra consulter : Muszynski W.J., "The Polish Guards Companies of the US Army after World War II", *The Polish Review* (University Illinois, Polish Institute), 2012, vol. 57, n°4, p. 75-86 ; également : "Labor Service Division", site internet *usarmygermany*, consulté le 8 août 2020.

³⁶ Document communiqué par M. Raymond Zawalsky dont le père a appartenu au *PLS* et a été en poste dans notre pays.

³⁷ Malheureusement, en dépit de plusieurs demandes auprès de l'entreprise, je n'ai pas pu obtenir l'autorisation de la présenter. On peut la consulter sur les sites spécialisés.

les couleurs nationales américaines et françaises dans la cour est qui apparaît au premier plan. La photographie a donc été prise avant la fin de 1954, moment où les deux drapeaux apparaissent côte à côte sur tous les sites. Deux hauts mâts ont été dressés au milieu de cette cour, et on constate sur les diverses photographies que les couleurs nationales n'occupent pas toujours le même mât. La photographie, aérienne et oblique de la carte, comme celle que j'ai décrite ci-dessus, est centrée sur le "sanatorium-hôpital". Que voit-on ? A gauche et en haut, après les maisons du village, on observe la présence du parc du château épiscopal, celui-ci en occupant le fond parallèlement à la Loire. C'est le bâtiment qui a initialement servi aux tuberculeux pendant la Grande Guerre et que montrent nombre de photographies de l'HC 48. A sa droite se trouve l'ensemble hospitalier. La cour est ouverte par un grand portail, peut-être percé par les Américains.

On ne voit pas de voitures dans cette cour, ni de mâts pour les couleurs nationales. Le milieu est occupé par une sorte de rond-point qui est peut-être un bassin, et, on observe, plaquée contre la façade arrière de l'immeuble, une curieuse construction parallélépipédique qui ressemble à nos actuels "shelters" et qui, pourtant, n'est pas américaine, au moins pour sa partie à étage, comme cela a été indiqué plus haut. Entre les arbres et le bâtiment principal, on constate la présence d'une construction allongée dotée d'un toit à une seule pente, et devant laquelle sont garées deux voitures puis un camion. C'est un préfabriqué américain. Derrière lui, dans les arbres, on en distingue trois autres qui lui sont perpendiculaires. Nous savons qu'il en existe encore plusieurs autres plus à droite. Le passage qui donne accès au jardin, et qui comporte deux voies, comme une route, et que nous reverrons plus loin, est maintenant tracé. Revenons à la cour et passons du côté du chœur de la chapelle. On observe, contre le mur d'enceinte, l'existence de plusieurs constructions, d'abord un bloc qui ressemble à un reste arasé de pigeonnier, puis une sorte de hangar et un autre bloc rectangulaire qui pourrait être un transformateur d'électricité, enfin le début du bâtiment en équerre qui est peut-être l'ancienne école du sanatorium. Un camion stationne près de lui, presque en face d'un portail et d'une petite rue.

Des véhicules stationnent contre le mur du côté des jardins, et nous observons que, face au château d'eau, une acquisition ou une location de terrain a permis de dégager un vaste espace, qui apparaît plus clair par disparition de l'herbe et qui accueille le stationnement d'une vingtaine de voitures. C'est dans cette zone que sera construit l'entrepôt. Le goulet d'étranglement signalé plus haut a disparu grâce à cet aménagement. Plus loin, l'ancien potager avec ce qui reste de son mur d'enceinte, est lui aussi devenu un parking. On y voit des voitures et plusieurs camions, et, près du château d'eau, l'extrémité de la galerie susmentionnée. Enfin, il existe au fond, contre les arbres, une autre longue galerie le long de laquelle sont stationnés des véhicules. Ce sont sans doute d'anciennes galeries de cure. Le site a déjà bien changé !

Une troisième carte postale (figure 2), sans marquage d'éditeur au recto donc d'origine inconnue, elle aussi prise d'avion et obliquement, montre la façade et le parc, dans les mêmes moments, mais très vraisemblablement un peu plus tard. On observe en effet la présence d'un nombre plus élevé de voitures, cependant que les arbres, qui étaient devenus très grands et très envahissants, ont été taillés, à l'exception du magnifique cèdre, que j'ai vu en 2007 (figure 3) et qui est sans doute toujours en place en 2022. L'élagage permet d'observer les bâtiments préfabriqués. Nous en voyons six, groupés par trois, parallèlement à la façade, et unis par une petite partie couverte. Plus loin à droite se trouvent ceux que nous avons évoqués et qui sont sur la carte postale que je ne peux montrer. Ce sont d'abord des constructions françaises Fillod, dont l'usine se trouve à Hayange en Moselle. Ils sont très nombreux dans l'armée

américaine et également en France car ils se prêtent à de nombreux usages. Des voitures sont stationnées près de ceux qui sont à gauche. Au premier plan, la voie qui va au "potager-parking" est large et bien goudronnée, presque jusqu'au bout. Tout près du bord inférieur de la carte, on distingue un véhicule sanitaire de type Dodge WC 54, du type de ceux qui étaient déjà employés pendant la Seconde Guerre mondiale, avec sa croix rouge sur le toit. A droite, il s'agit d'un bulldozer, sans doute présent pour les travaux de la voirie. Plus tard, la belle voie rectiligne et goudronnée qui mène au potager passera au ras de la façade de la maternité, et aboutira au *POL* (*Petrol Oil Lubricants*, c'est le garage) et aux casernements neufs.



Figure 2 : la façade avant au début de la période américaine, pendant des travaux d'aménagement. Crédit photographique : Service audiovisuel, CHR d'Orléans, via M. P. Minster, octobre 2007.

Les portes des baraquements Fillod sont classiquement aux extrémités. Les photographies issues du site aujourd'hui inaccessible "34th General Hospital" les montrent de près. Ils sont reliés entre eux depuis l'hôpital par des galeries revêtues d'un toit à deux pans, tandis que le sol est recouvert de caillebotis, afin d'éviter aux usagers de marcher dans l'eau, dans les feuilles et dans la boue. Tous les sites américains sont dotés de ce dispositif à leur début. Près du grand arbre qui n'a pas été taillé se trouvent d'autres préfabriqués, d'un modèle différent des Fillod, avec des murs verticaux et sans arrondis. Je ne connais pas leur fabricant et je ne sais pas s'ils sont en bois ou en métal.



Figure 3 : le parc arboré avec une partie de son magnifique cèdre. Photographie de l'auteur, 2007.

Les premiers grands travaux de mise à niveau

En 1952, l'*US Army* fait réaliser le plan de tous les locaux en vue d'une rénovation totale de l'établissement avec une possibilité d'occupation par cinq cents lits et un coût de 125.000 dollars. Cette tâche est confiée au cabinet Braun, de Paris. Ce nombre de lits, 500, figure dans le procès verbal de la réunion du 12 septembre 1952 où est étudié le programme de construction et d'aménagement d'hôpitaux pour les armées américaines³⁸. Des "stockages d'intendance" sont demandés par une lettre américaine portant le n°715, datée du 8 septembre 1952 et adressée à la MCLAAA³⁹. La réponse envoyée au général Sturgis, commandant de la *ComZ*, par M. Leduc, le chef de la Mission, le 15 septembre⁴⁰, permet de savoir que ce stockage est en relation avec l'aménagement de la salle d'autopsie, et qu'il sera réalisé sous la responsabilité de la direction des Travaux du Génie d'Orléans, conformément à ce qui est prévu par les accords relatifs à la conduite des travaux réalisés au profit de la ligne de communication. La chapelle est réaménagée et un cercle-mess pour les officiers est construit dans la cour d'honneur, c'est-à-dire dans le quadrilatère central. La reproduction d'un plan américain communiqué à l'auteur par le Centre hospitalier régional d'Orléans montre que l'espace central (le cloître) du quadrilatère primitif a été recouvert et qu'il s'y ouvre trois petites cours. Une large grille métallique marquée "U.S. Army Hospital" et comportant une croix rouge sur chaque battant ferme l'entrée de la cour. Un petit pavillon a été construit à l'entrée, à droite en sortant, pour abriter les membres de la *Military Police* qui contrôlent les mouvements des personnes et des véhicules.

Le contrat le plus urgent, celui de la réhabilitation de l'hôpital *stricto sensu*, est emporté par l'entreprise Laruelle pour une somme de 301 millions de francs (MF), les travaux ayant lieu en théorie du 19 juin 1952 au 5 janvier 1953. Ils commencent seulement le 4 août 1952, et un avenant au contrat permet une prolongation du chantier jusqu'au 1^{er} février 1953. Comme on le constate fréquemment, ils ne sont pas terminés à cette nouvelle date, et ils ne sont qu'à 85% d'achèvement le 15 de ce mois. Leur montant est maintenant de 318.747.729 francs (318,7 MF)⁴¹. En dépit de l'urgence (constante, pour tous les chantiers) et des dates définies contractuellement, une note dans le document que j'ai consulté indique que la fin effective des travaux n'intervient qu'en mai 1953 ! Ceci est corroboré par ce qui suit.

Le 27 juin 1953, *Stars & Strips* annonce que l'établissement agrandi et modernisé ouvrira le 8 juillet avec comme corps support le *34th General Hospital*⁴². Placé sous le commandement du colonel William Woolgar, il bénéficie d'un personnel de vingt-et-un médecins et de trente-trois infirmières, assistés par près de cinq cents soldats (*Enlisted Men*). L'hôpital n'emploiera plus les bâtiments préfabriqués qui ont été construits dans le parc arboré dès son installation,

³⁸ SHD, dossier 12 Q 225-2.

³⁹ SHD, dossier 185-1, lettre de commande du stock d'intendance.

⁴⁰ SHD, dossier 187-5, lettre de la MCLAAA désignant le service du Génie pour la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du stock d'intendance de la salle d'autopsie.

⁴¹ SHD, dossier 187-1 (pour le marché initial de 301 MF) puis dossier 203-5 ; et Pottier O., document aimablement communiqué à l'auteur et conservé dans un dossier référencé 35/10 (versement 35, carton 10) au moment où il a travaillé sur lui au SHD.

⁴² Le *34th General Hospital* a été créé le 7 septembre 1917 à l'*Episcopal Hospital* de Philadelphie (Pennsylvanie). L'unité a servi en France, en Grande-Bretagne, en Corée et à Okinawa. Elle a été rapatriée aux Etats-Unis en 1950 et y a été dissoute. Elle a été recréée en 1952 en vue de servir en Europe. *34th General Hospital/ WW2 Medical Research Centre*, www.med-dept.com/unit-histories, consulté le 20 mars 2021. Tout à la fin, ce document présente la photographie aérienne du site en direction de l'ouest avec les bâtiments construits par les Américains à l'emplacement de l'ancien jardin potager : *POL* et casernements.

et qui pouvaient accueillir soixante-quinze patients. Ils vont maintenant être utilisés comme casernements. Une nouvelle aile a été aménagée, et l'ensemble permet ainsi de disposer de deux-cent-cinquante lits et d'éviter les transferts des cas graves vers l'Allemagne par train sanitaire, voire par avion. Cette aile abrite également un supermarché, le *PX* ou *Post Exchange* (le supermarché), le bureau de poste et la chapelle. Le restaurant peut accueillir cinq-cents convives en même temps. Un détachement de *Military Police (MP)* va être affecté à l'établissement. Cinquante personnels civils français sont employés à l'hôpital, principalement au *PX*, au restaurant et dans les services d'entretien.

Le sport fait partie de l'activité quotidienne des militaires et de celle des Américains. Le baseball est l'un de leurs sports favoris. Or il n'y a pas de vaste terrain de sport sur le site, et, bien sûr, pas de terrain de *base-ball* ou de *soft-ball*. Mais ceci ne gêne pas les *GI's* qui pensent peut-être être encore en 1944, ceci d'autant plus qu'il existe de vastes espaces tout près de l'hôpital ! C'est ainsi que, comme le relate Madame Blanchet⁴³, en 1952, la gendarmerie reçoit la plainte d'un agriculteur, dont le champ voisin a été investi par les militaires qui l'ont transformé en terrain de *base-ball*, sans se soucier des plantations qui s'y trouvaient...

Les trains sanitaires. Que savons-nous de l'autorail sanitaire qui dessert l'hôpital ?

La question des trains sanitaires américains en France est très mal connue et ce que nous en savons doit comporter bien des lacunes et des erreurs⁴⁴. Ceux qui sont utilisés en Europe occidentale et dans le cadre de la *Communication Zone* dérivent des trains que l'Armée américaine avait employés pendant la campagne contre l'Allemagne en 1944-1945. Plusieurs rames restent en Allemagne dans le cadre de l'occupation de ce pays. Il s'y ajoute des matériels allemands. Tractées par des locomotives à vapeur, diesel ou électriques, elles dépendent du *57th Medical Battalion*, unité en partie spécialisée dans cette activité, qui appartient au *9th Hospital Center*, dont le quartier général est à Landstuhl, près de Kaiserslautern, et dont les compagnies et les trains sont disséminés sur le territoire occupé par l'*US Army*. En 1953, le parc est formé de trois trains et de deux automoteurs, qui sont basés dans des villes importantes, et, pour deux d'entre eux, dans le grand dépôt sanitaire d'Einsiedlerhof, près de Kaiserslautern qui est le point terminal de la *Communication Zone* à l'issue de sa traversée de notre pays. Pour sa part, le *80th Hospital Train* est basé à Orléans (Les Aubrais). Sa présence y est attestée le 18 juin 1953. C'est une nouvelle rame. Elle effectue deux fois par mois des rotations en direction de La Rochelle ou de tout autre point d'embarquement dans *Base Section* (la partie ouest de la *ComZ* commandée depuis La Rochelle) afin d'évacuer les patients vers La Chapelle. *Base Section*⁴⁵ ou *Basec* comporte en effet dès l'origine un hôpital à La Rochelle (hôpital d'Aufredi en ville, puis hôpital neuf de Croix-Chapeau/Aigrefeuille d'Aunis), des lits temporaires à Bordeaux, peut-être des installations au camp de Bussac-Bédénac au sud de la Charente-Maritime avant la création de l'hôpital sous baraquements, et des infirmeries dans les camps importants déjà installés, par exemple le dépôt de Saint-Ustre près d'Ingrandes dans le département de la Vienne. Cette rame est composée de six voitures ambulances, chacune étant autonome pour son chauffage et son éclairage, cinq disposant d'une pharmacie et d'une cuisine, la sixième voiture étant

⁴³ Blanchet S., *op. cit.*, ici p. 97.

⁴⁴ Antoine P.-A., Labrude P. et Loubette F., "Les trains sanitaires" dans *Les Américains en France 1950-1967 La Communication Zone*, vol. 1, Haroué, Editions Gérard Louis, 2017, 192 p., ici p. 82-86.

⁴⁵ Les subdivisions territoriales de la *ComZ* (Orléans, La Rochelle et Verdun) sont créées le 15 juillet 1951. A La Rochelle à ce moment, l'hôpital américain est l'ancien hôpital d'Aufredi de la Marine nationale, qui est situé au centre de la ville à côté de la cathédrale. C'est là que se trouve aussi le siège de *Basec*. Les bâtiments accueillent le centre des pensions du ministère des Armées depuis le départ des Américains.

dévolue aux malades psychiatriques. La capacité est de 252 personnes couchées ou 336 assises. Ce train quitte la région orléanaise avant 1960 et son numéro est attribué à l'automoteur qui est alors basé à Toul, en Meurthe-et-Moselle, où un hôpital américain neuf est implanté dans un village voisin.

La poursuite de la remise à niveau et les travaux d'extension : maternité, garage, casernement, etc.

Le dossier 12 Q 187-1 du SHD contient une fiche qui nous renseigne avec précision sur les bureaux d'études sollicités et sur les travaux effectués en 1952 et 1953. Trois bureaux sont sollicités : Georges Braun pour la "remise en état de l'ancien hôpital tuberculeux" ; Lublin MacGaughy⁴⁶ (12 rue Saint-Pierre à Fribourg en Suisse, dont l'agence parisienne se trouve 9 rue Caumartin, puis 16 rue de Staël, puis 4 rue Alphonse de Neuville), qui travaille fréquemment pour les Américains, ici en vue de l'étude du *B.O.Q. (Bachelor Officers Quarter* ou quartier des (jeunes) officiers (célibataires), de l'infirmerie et du "centre d'obstétrique-gynécologie", c'est-à-dire du bâtiment qui est communément appelé la maternité ; et la Société internationale de Commerce pour "le mess des officiers, l'infirmerie et le bâtiment d'état-major". Les marchés pour ces différents aménagements sont au nombre de trois, en plus de celui de remise en état des vieux bâtiments, dont il a été question ci-dessus.

Le premier de ces trois marchés porte sur la construction de deux dortoirs, d'un magasin et d'au moins un autre bâtiment d'usage mal précisé dans le document que j'ai consulté. Passé le 16 juin 1954 avec l'entreprise Dodin sous le numéro 10.745, il est approuvé le 7 juillet pour la somme de 125 MF et pour une durée de 180 jours (du 7 juillet au 12 janvier 1955). Il a dû donner lieu à au moins un avenant car les travaux ne sont terminés qu'en juin 1955. Vient ensuite la construction d'un mess d'officiers et d'un autre dortoir pour soixante-dix-huit hommes. Le marché passé le 20 mars 1958 pour 79,479 MF avec l'entreprise Bornhauser, Molinari et Cie est approuvé le 16 mai pour une durée de 240 jours, du 27 mai au 21 janvier 1959.

La réalisation de la maternité constitue le grand chantier dont il est souvent question dans la documentation sur l'hôpital et qu'on voit sur les photographies. Comme déjà indiqué, c'est elle qui représente l'hôpital pendant une période sur le livret d'accueil de la garnison. L'étude, associée à celle de "l'infirmerie" (est-ce le dispensaire de l'hôpital ?), par Lublin MacGaughy, a une durée de six mois et demi, et les marchés sont initialement prévus pour des sommes respectives de 94 MF et 251,16 MF⁴⁷. Dans le document que j'ai vu, il est écrit que le marché est signé le 5 juin 1958 et approuvé le 13 mais une correction indique le 24. L'entreprise retenue est la Société parisienne d'entreprises, et le marché s'élève à 377 MF. La durée du chantier est fixée à 480 jours. Un avenant accroît le montant de 3,25 MF hors taxes (les taxes s'élèvent à 11,895% selon la fiche 101⁴⁸, et fait passer la durée du chantier à 585 jours. Ce bâtiment est mis en service en août 1960 et, à la suite de tous ces travaux et des adjonctions de bâtiments neufs, l'*USAREUR Medical Bulletin* consacre un article à l'hôpital en avril 1962⁴⁹.

⁴⁶ SHD, dossiers 12 Q 187-2 et 187-5, désignation du bureau d'études Lublin et MacGaughy. Cette désignation et les entreprises citées figurent également dans un document communiqué à l'auteur par M. Olivier Pottier en 2006. Celui-ci est issu de la MCLAAA et a été versé au SHD sous le numéro 35/10 déjà cité.

⁴⁷ SHD, dossier 187-2.

⁴⁸ La fiche 101 chiffrée est un document administratif américain très important. Elle signifie que le marché a été approuvé par l'*US Army* et que les travaux peuvent être commencés. Aucun chantier ne peut être mis en place en son absence.

⁴⁹ Edger H.D., "The 819th Hospital Center 1964", *USAREUR Medical Bulletin*, 1975 (janvier), vol. 32, n°1, p. 47-51. Cette publication est disponible en ligne, la revue se trouve sur le site internet de la *Stimson Library*.

Ces pages et les plans dont je dispose permettent de constater que c'est abusivement que cet immeuble est appelé maternité. En effet, celle-ci n'en occupe qu'une partie somme toute assez minime. Une importante avancée bétonnée s'étend devant la porte et permet aux véhicules de stationner à l'abri et à l'ombre. Le rez-de-chaussée accueille les patients extérieurs, le bureau des entrées, une salle d'urgence, huit salles d'examen, la pharmacie, et la clinique d'ORL. Le service de gynécologie-obstétrique, au premier étage, dispose de salles d'examen, d'une salle d'attente pour les futurs pères, de quatre salles de travail, et de deux salles d'accouchements. La clinique dermatologique, une salle de classe et un bureau destinés à l'*Army Health Nurse* complètent l'occupation de ce niveau. Le second étage comporte vingt-quatre chambres, une nursery "à vue complète" c'est-à-dire dont on peut voir l'intérieur, et surtout bien sûr les petits berceaux, par des baies vitrées depuis un couloir extérieur comme le montre une photographie parue dans l'article, et enfin une cuisine diététique. Le toit (*sundeck*) est aménagé et comporte un jardin, et c'est là que se trouve le laboratoire de langues. En vue d'accroître les relations américano-françaises et d'améliorer les connaissances dans le domaine de la santé publique, l'hôpital dispose d'un programme interne de français grâce auquel des étudiants en médecine français peuvent effectuer leur internat à l'hôpital. Ce programme est le même que celui de l'Association médicale américaine. Par ailleurs, Madame Blanchet rapporte que, le 16 décembre 1964, un colloque médical franco-américain permet des échanges entre des praticiens des deux pays. A son issue, les médecins français sont invités à fréquenter l'hôpital⁵⁰. Cette heureuse initiative est malheureusement tardive puisque la ligne de communication perd de son importance dans le contexte militaire américain et qu'elle vit alors ses dernières années.

Neuf photographies illustrent l'article. Six montrent des services de l'hôpital : le réfectoire avec une légende mentionnant la qualité traditionnelle de la cuisine française ; un laboratoire de biologie avec la mention de la qualité du travail accompli ; la nursery en verre de la maternité ; le service de chirurgie orthopédique avec les lits adaptés dans une vaste salle commune dans laquelle on reconnaît aisément les fenêtres rectangulaires de l'ancien sanatorium ; le toit du bâtiment neuf avec son *sundeck* sur lequel circulent des véhicules pour handicapés physiques ; et enfin la pharmacie pour laquelle est indiquée la délivrance des prescriptions aux familles et aux autres *Dependents*, c'est-à-dire aux personnels civils employés par l'armée américaine, par exemple les personnels de l'enseignement. Ce service occupe une place importante au rez-de-chaussée sur l'arrière du bâtiment : une assez vaste réserve qui doit pouvoir servir aussi de préparatoire, une pièce fermée équipée d'une porte blindée pour les produits stupéfiants et dangereux (figure 4), et une vaste "pharmacie" à l'extrémité du couloir⁵¹.

⁵⁰ Blanchet S., *op. cit.*, ici p. 70.

⁵¹ Plan 10 A 3, *Joint Construction Agency*, Boulogne-sur-Seine, 14 mars 1958, collection du CHR d'Orléans, communiqué à l'auteur en octobre 2007.



Figure 4 : la chambre forte de l'hôpital de l'ancienne base aérienne américaine de Chambley (Meurthe-et-Moselle). Photographie P. Labrude, 2007.

Les autres illustrations de l'article montrent la célèbre statue équestre de Jeanne d'Arc, et une terrasse, place du Martroi, avec des militaires américains en uniforme attablés sous une publicité pour Orangina. La photographie du médecin-chef est la neuvième illustration. Le colonel MacMillan présente en une page l'établissement qu'il dirige. Il en expose brièvement l'histoire ainsi que celle du *34th General Hospital* et souligne que l'hôpital est agréé par la commission d'accréditation des hôpitaux et est membre de l'Association hospitalière américaine. Il n'oublie pas de mentionner les liens avec la France et la capacité des internes français à effectuer une partie de leurs stages dans l'établissement. *Orleans Medical Service, Area* dont il est aussi le responsable, s'étend jusqu'à Fontainebleau et Paris et comporte sept unités médicales et huit cliniques dentaires, le tout étant servi par environ 950 personnels.

Un bâtiment de liaison a été construit en vue de relier la maternité à la partie latérale de l'hôpital primitif. Constitué seulement par un couloir avec quatre fenêtres en longueur, il ne comporte que deux niveaux, avec, du côté du fleuve, des fenêtres au rez-de-chaussée et des carreaux de verre à l'étage. Le mur arrière ne dispose pas d'ouvertures. Du gazon est planté devant ces couloirs, et des véhicules sanitaires y trouvent place. La partie ancienne de l'hôpital groupe les bureaux du médecin-chef et toute la partie administrative, la radiologie, les laboratoires, la bibliothèque, le bureau de poste, le *snack-bar*, le mess, et le service de garde. Une photographie disponible sur internet⁵² indique la localisation de certains de ces services dans cette partie des bâtiments : la petite aile à droite de l'entrée principale et des mâts abrite les bureaux du médecin chef ; le pavillon en bord de rue (ce doit être le bâtiment en équerre, qui, lui-même, doit être l'ancienne école) est le mess des officiers ; l'aile du bâtiment principal située de ce côté et "donnant" donc sur cette place est occupée par le bureau du personnel. Les baraquements construits entre le bâtiment principal et l'allée boisée sont au nombre de neuf. Le côté "aval" de ce bâtiment est utilisé par la cafeteria puis par le service d'urgence et de traumatologie, qui est le seul de cette spécialité dans notre pays. Ensuite se trouvent les nouvelles constructions à usage médical, puis plus loin, après la "maternité", les bâtiments techniques et ceux qui sont destinés au personnel. A droite, derrière l'entrepôt, les surfaces blanches sont-elles les terrains de sport dont l'espace a été acquis sur le

⁵² www.flickr.com/photos/braveheart - 34th General Hospital France 1962, consulté le 4 septembre 2020. C'est la photographie présente sur le site historique de l'hôpital.

compte spécial de la MCLAAA ? On distingue bien, au premier plan, l'ancien château, et, à son niveau, la longue avenue qui dessert l'ensemble du site. Après l'hôpital et son entrepôt, tous les terrains sont encore exempts d'occupation.

L'hôpital comporte deux-cent-quatorze lits. Nous verrons plus loin que cette capacité diminuera ultérieurement. L'ouverture de la "maternité" a permis de rénover et d'étendre les services médicaux et administratifs dans les anciens bâtiments. Ceux-ci accueillent aussi le service de garde et des urgences et les facilités permettant la vie courante des personnes hospitalisées et du personnel hospitalier : les restaurants et mess des différentes catégories de personnels en service et celui des *Enlisted Men* affectés à l'hôpital. De nombreuses distractions sont offertes tant aux personnes hospitalisées qu'au personnel : cinéma, clubs des spécialistes, des sous-officiers et des officiers, terrains de *soft-ball*⁵³, de tennis, lecture, et programmes d'activités mis en place par l'*American Red Cross (ARC)*, assistée par les nombreuses associations féminines locales. L'*American Red Cross Center* d'Orléans est situé 2, quai Barentin. Cet organisme est ouvert de treize heures à vingt-trois heures du lundi au vendredi, et de dix heures à vingt-trois heures pendant les *week-ends* et les vacances. Il a de nombreuses missions : il constitue le service social des militaires qui se trouvent en difficulté lors d'une mission loin de chez eux, ce qui est le cas lorsqu'ils sont en France ; il dispense des enseignements de français pour les Américains et d'anglais destinés aux Français, le but étant de rapprocher les communautés et de les faire se fréquenter, se connaître et s'apprécier ; c'est aussi le lieu où s'organisent de nombreux loisirs : jeux de sociétés, sports, conférences, films, bals, concerts, visites de sites et d'usines, déplacements à Paris, sur la côte atlantique ou méditerranéenne, la montagne, etc. En juillet et août 1965, l'*ARC* organise une activité de travail d'été à l'hôpital pour une vingtaine de jeunes lycéens américains. Ces derniers sont répartis dans différents services où ils sont présents officiellement, avec l'aval de leurs parents, cinq jours de la semaine. Cette initiative remporte un vif succès. Elle est malheureusement tardive puisque la ligne de communication est déjà sur le déclin. On peut mentionner que Madame Janice Shepard, directrice locale de l'*ARC*, a reçu la médaille de la ville d'Orléans des mains du maire, M. Roger Secrétain, et qu'un hommage lui a été rendu le 26 mars 1965 à l'hôtel de ville, avant son retour aux Etats-Unis (figure 5).



Figure 5 : Madame Shepard et les officiels qui la reçoivent et lui rendent hommage⁵⁴.

⁵³ Le *soft-ball* ("balle molle") est un sport collectif descendant du *base-ball* ("balle dure"), qui se pratique avec deux équipes de neuf à douze joueurs sur des terrains de dimensions variables.

⁵⁴ Cette photographie a été communiquée à l'auteur par M. le Pharmacien chimiste général inspecteur Lemontey, ancien directeur de la DAEC sur le site de Chateau. Elle provient de l'Association France/Etats-Unis et sa

Madame Shepard est entourée de Messieurs Faugoin, président départemental de la Croix-rouge française, Carbonnier, chef de la mission locale de liaison auprès du commandement de la ComZ, Heiser, chef de l'état-major de la ComZ, et Mason, directeur de l'ARC pour la France. Madame Blanchet relate ces deux événements dans son livre récemment paru⁵⁵. Elle précise aussi que le colonel Carbonnier a été le dernier responsable de la mission de liaison à Orléans, et, que le 30 juin 1967, c'est lui qui, avec son épouse, a pris congé du dernier responsable américain sur place, M. Sue, et de sa famille, et qu'il les a fait escorter un moment par la police, sur la route de Paris.

L'activité d'obstétrique de l'hôpital est importante, aussi bien avant la création du pavillon spécialisé qu'après. Au total, pendant les années de la présence américaine, entre juillet 1951 et mars 1967, 5495 bébés américains naissent à La Chapelle³⁴. Ils ne sont que 19 en 1951, mais déjà 113 l'année suivante, de l'ordre de 300 en 1954 et 1955, et 486 en 1956. Le nombre le plus important est 517 en 1963. 1966 est l'année où est annoncée l'obligation pour les Américains de quitter notre pays et où commence l'opération d'évacuation appelée *Freloc* (*Fast Relocation*, soit "relocalisation rapide"). Les naissances ne sont plus que de 353 cette année-là, et de 57 en 1967 où théoriquement toutes les installations doivent être évacuées et où donc toute activité doit être terminée le 31 mars. Derrière la maternité stationnent de grosses ambulances militaires (*Station Wagon*, en français *Break*) marquées du *9th Hospital Center* et du *34th General Hospital* : AE 9HC 34GH suivi d'un numéro d'identification (6 et 7 ont été relevés). Comme dans d'autres hôpitaux américains, par exemple, Jeanne d'Arc à Dommartin-les-Toul, elles sont de marque *Pontiac*⁵⁶ et me semblent être du modèle *Super Chief* de 1958. Une autre photographie montre une ambulance Dodge M 43, un modèle qui ressemble au type WC 54 et qui est un de ses successeurs. Pour sa part, le pavillon est appelé "Les Tilleuls" (du nom d'une longue allée bordée de ces arbres et présente sur le site) à l'époque où l'hôpital est utilisé par le CHR d'Orléans. Il a été démoli en 2012.

Dans son ouvrage déjà mentionné, Madame Blanchet rapporte les propos d'un employée civile française⁵⁷, dont le nom est cité, qui rapporte avec dignité et pudeur ce qu'a été sa longue expérience professionnelle "américaine", d'abord en salle d'accouchement puis à la clinique dentaire de Maison-Fort, ensuite dans un emploi administratif au quartier général Coligny et enfin en qualité de professeur de français au lycée au Chateau. C'est un vibrant hommage aux militaires américains à qui elle doit, en partie, ce qu'elle a vécu avec eux pendant ces années. L'autre partie, assurément, lui est dû, car on n'arrive à rien en ne travaillant pas et en ne faisant pas d'efforts... Elle souligne la confiance et la considération qui étaient accordées aux civils français, la multiplicité des tâches qui pouvaient leur être confiées, et précise sans ambiguïté que ces années de travail ont été "les meilleures de sa vie". L'intégralité des propos de cette dame mériterait d'être rapporté. Il faudrait bien sûr pouvoir disposer de témoignages nombreux et, si possible aussi, réservés, afin d'établir un bilan sociologique du travail "Aux Américains". Le témoignage de cette dame permet également de savoir que des évacuations sanitaires aériennes avaient lieu depuis la base aérienne française de Bricy. Elle y accompagnait en effet "jusqu'au pied de l'avion" des malades qui étaient

publication a été autorisée par son président, M. Claude Rozet, le 12 décembre 2021. Je les remercie tous les deux.

⁵⁵ Blanchet S., *op. cit.*, ici respectivement p. 151 et 76. Le départ de la famille Sue est mentionné p. 180.

⁵⁶ U.S. Army 34th General Hospital La Chapelle, Orleans, France. Ce site internet n'existe malheureusement plus Sa première page est encore présente (consultation effectuée le 23 février 2021) mais il n'est plus consultable. Il comportait de nombreuses et intéressantes photographies de l'hôpital et de son environnement.

⁵⁷ Blanchet S., *Orléans et ses environs...*, *op. cit.*, ici p. 204-205. L'hôpital de La Chapelle est cité p. 119-120.

transférés en Allemagne, certainement vers la base aérienne de Ramstein, près de Kaiserslautern, et du grand hôpital de Landstuhl.

Le livret d'accueil des familles affectées à Orléans (et sans doute aussi dans sa région) permet de connaître quelles sont les autres facilités qu'offre La Chapelle en plus de celles que nous avons déjà décrites. L'hôpital est ouvert aux militaires mais aussi aux *Dependents*, c'est-à-dire aux familles des militaires, mais aussi aux personnes appartenant au *Department of the Army Civilians (DAC)* en tant que patients externes auxquels une faible contribution financière est demandée (un dollar par visite et par vaccination non prévue par les règlements militaires, cinq dollars par journée d'hospitalisation). Le document nous apprend que les services dentaires sont organisés par secteurs en fonction de l'affectation militaire, ce qui signifie que le service implanté dans l'hôpital est réservé à ses affectés et aux *Dependents* correspondants. Pour sa part, le service vétérinaire s'occupe non seulement des petits animaux mais aussi de l'inspection des aliments. Le service des ambulances est à disposition pour les urgences.

La présence du laboratoire de langues a déjà été signalée. Il existe aussi un centre d'enseignement militaire qui assure les cours et fait passer les tests de l'*USAFI (United States Armed Forces Institut)*. Un jardin d'enfants est ouvert pendant la période scolaire, et il existe une *Elementary School* pour les enfants des Américains qui travaillent ou habitent à La Chapelle. Celle-ci est implantée à l'intérieur de la propriété Les Mouettes, qui se situe entre la route d'Orléans et la Loire, contre le "chemin de La Chapelle à Orléans". La villa du même nom occupe l'angle du côté du fleuve et du côté aval. Une allée médiane reliant la route à la villa est bordée de deux vastes terrains, et celui qui se trouve du côté de la villa a reçu quatorze bâtiments, sans doute préfabriqués, dont neuf qui, vu leur volume, doivent correspondre aux salles de cours et d'activités diverses⁵⁸.

L'hôpital offre aussi les services d'un coiffeur, d'un magasin, d'un théâtre, et de plusieurs terrains de sport. Les services religieux sont permis par la présence de quatre chapelles dans *Orleans Area*, dont celle de l'ancien séminaire (figure 6), et les cultes de nombreuses religions peuvent être pratiqués.

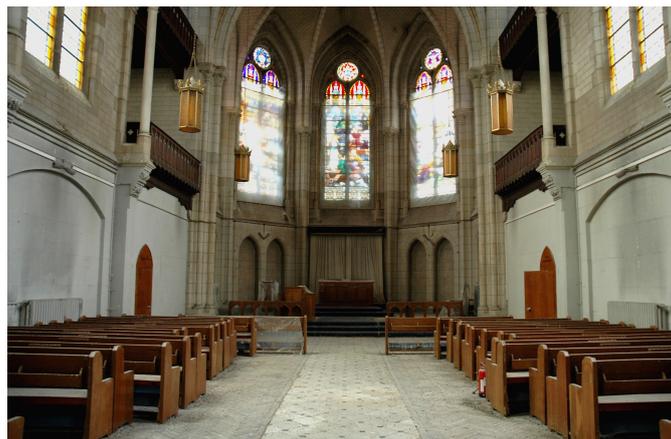


Figure 6 : la nef et le chœur de la grande chapelle de l'ancien séminaire.
Crédit photographique : Service audiovisuel, CHR d'Orléans,
via M. P. Minster, octobre 2007.

⁵⁸ Veillon C., Au bord du fleuve. 5. Les Mouettes, *Bulletin du Groupe d'histoire locale de La Chapelle-Saint-Mesmin*, 2006, n°23, 66 p., ici p. 37. ; plan américain de la *Sub Installation*, aimablement communiqué à l'auteur par Madame Bonnier.

L'ensemble hospitalier ainsi constitué reste en service jusqu'au départ des Américains, les deux hôpitaux réalisés à proximité dans le cadre du programme de constructions neuves étant affectés à d'autres usages. Une fiche faisant partie d'un ensemble établissant le relevé des immeubles loués par l'Etat pour les besoins des armées alliées permet de connaître la situation de l'immeuble au 30 avril 1963⁵⁹. La fiche indique d'abord les mentions cadastrales : section E avec de nombreux numéros, de 602 à 635 et de 827 à 889. Le site est occupé par trente-deux bâtiments, dont sept sont provisoires, les autres étant en dur. Ces sept constructions provisoires sont celles qui ont été construites dès 1951 et qui ont été ultérieurement converties en casernements. Une photographie d'une carte postale française en couleur (peut-être colorisée) présente sur le site *usarmygermany* et revêtue de son tampon montre ces constructions "après le départ des Américains"⁶⁰. Je ne suis pas certain que cette assertion constitue la stricte vérité car cette carte postale se trouve également sur le marché civil français et sans marque américaine. Il est de toute façon étonnant que ces constructions n'aient pas été démontées en 1966-1967 au moment de l'opération *Freloc* comme cela était possible et comme cela a été pratiqué sur de nombreux sites. Pour ma part, je suis également étonné par ce nombre de sept car, en croisant les vues de plusieurs photographies et comme déjà indiqué, j'en compte un nombre plus élevé. Ceci est confirmé par la reproduction du plan de l'hôpital qui m'a été communiqué par le Centre hospitalier régional, qui montre huit bâtiments indépendants mais reliés par des galeries pour sept d'entre eux, ainsi que, du côté de la ville un ensemble de quatre baraquements présentant la forme d'un E couché et immatriculé "S 421" (figure 7).

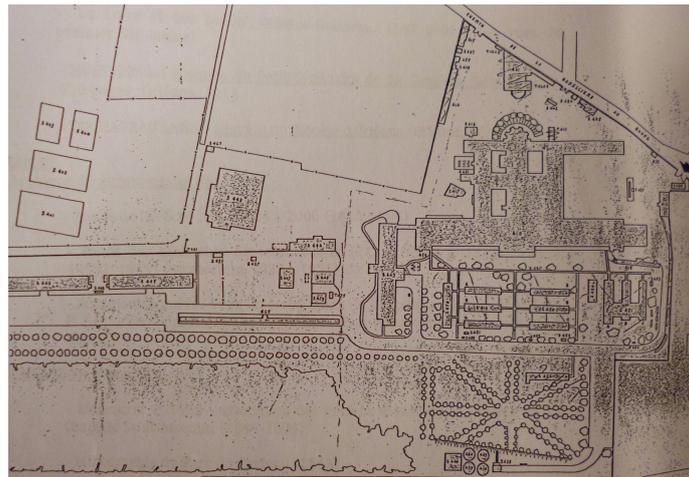


Figure 7 : extrait du plan de masse américain montrant les baraquements.

Crédit photographique : Service audiovisuel, CHR d'Orléans,
via M. P. Minster, octobre 2007.

La surface bâtie est de 9562 mètres carrés (19296 en développant) et la superficie non bâtie de 99798 mètres carrés constitués de routes, de parkings, d'un parc et d'espaces verts. L'ensemble représente donc 109360 mètres carrés ou 10 ha 93 a 60 ca, ce qui est très proche des 11 ha 85 a 80 ca mentionnés dans le dossier 12 Q 203-5 du SHD. Il est enfin précisé que le service, c'est-à-dire le Génie, donc l'Etat, occupe les lieux depuis le 1^{er} juillet 1951, et que le bail administratif est daté du 16 juin 1951. On peut mentionner qu'il est rare que la conclusion du bail soit aussi rapide et qu'elle précède l'occupation du site par l'*US Army* !

⁵⁹ SHD, dossier 12 Q 205-1, fiches récapitulatives sur les immeubles et sur le terrain de sport du site hospitalier.

⁶⁰ La reproduction de la carte postale se trouve sur le site *usarmygermany*, dans la rubrique *64th Medical Group*, en haut de la page 11.

Une autre fiche, du même jour⁶¹, porte sur le terrain de sport situé au "Haut du bourg". Il appartient au domaine privé de l'Etat (armée de Terre) puisqu'il a été acquis sur les fonds du compte spécial de la MCLAAA pour être mis à la disposition des Etats-Unis. Situé dans la section F du cadastre, il occupe six parcelles pour une surface de 28300 mètres carrés non bâtis, soit 2 ha 83 a : des espaces verts et un ou plusieurs terrains de basket-ball et de volley-ball. Ce terrain a été occupé le 6 mai 1956, acquis le 25 juin 1957, et son occupation provisoire par les Américains a été prononcée le 26 novembre 1958⁶².

Les différents documents disponibles et le plan de masse d'assez mauvaise qualité dont je dispose, montrent les modifications apportées au site par son occupation par l'hôpital américain pendant quinze années. L'ensemble immobilier primitif n'a que peu changé. La galerie en façade a été enlevée, deux mâts se dressent dans la cour d'entrée, un abri rectangulaire y a été construit pour la *Military Police*, et trois petits bâtiments techniques ont été érigés de l'autre côté du cloître près du château d'eau. Des baraquements provisoires, Fillod⁶³ et autres, occupent le parc devant la façade. Ils sont desservis par des allées couvertes et dont le sol est recouvert de caillebotis pour éviter d'avoir à marcher dans l'eau et la boue, comme le montrait le site internet disparu *34th General Hospital*⁶⁴. D'autres accès ont été ouverts depuis la rue. Le changement le plus important est la présence du pavillon dit "de la maternité" (figures 8 et 9), décrit plus haut. Perpendiculaire à la rivière et s'étendant entre la partie arrière de l'extrémité de la façade et l'allée qui est parallèle à la Loire, il a nécessité la construction d'un élément de raccordement. Après ce pavillon se trouvent diverses constructions neuves qui s'étendent sur le terrain assez long mais assez étroit qui prolonge l'hôpital vers l'ouest.



Figures 8 : le pavillon de la maternité peu avant sa destruction.
Collection M. Bonnier, photographie communiquée à l'auteur,
avec autorisation de reproduction.

⁶¹ SHD, dossier 12 Q 205-1, document cité.

⁶² SHD, dossiers 205-1 et 2 T 63 : 2 hectares.

⁶³ Les baraquements en bois sont de modèles divers. Les *Quonset Huts* sont des hangars métalliques en demi-tonneaux, de dimensions variables, soit assez réduite pour servir d'habitation et de casernement, soit importante pour abriter du matériel ou des véhicules, même des camions. Les bâtiments métalliques Fillod portent le nom de leur concepteur, dont l'entreprise se trouve alors à Hayange près de la sidérurgie lorraine qui fournit les tôles nécessaires. Ils sont très classiques avec leur paroi latérale légèrement inclinée et leur toit à double et faible pente. Selon la longueur du bâtiment et les portes et fenêtres qui y sont adaptées, les usages sont multiples. La notoriété de ce type de bâtiment a été en partie due à son achat par les Expéditions polaires françaises. Les armées américaines et françaises, principalement l'armée de l'Air, en ont possédé de grandes quantités, il en existe encore sur les terrains militaires en activité et aliénés, et il est possible d'en voir assez régulièrement à usage de garage et de remise chez des propriétaires civils.

⁶⁴ Cf. la référence 56.



Figure 9 : autre vue du bâtiment. Photographie M. Bonnier, avec autorisation.

Face à la maternité se trouvent quatre bâtiments, dont trois me semblent être à usage technique, l'un disposant d'une grande cheminée. Devant lui, une sorte de hangar s'ouvre par deux grandes portes. La photographie présente sur le site internet Flickr⁶⁵ montre que c'est le *POL (Petrol Oil Lubricants)*. En français : "Essence, Huile et Lubrifiants, cet acronyme désigne habituellement le service d'entretien des véhicules militaires, dont ce bâtiment constitue le bureau et le garage. Son parc est entouré comme toujours par une palissade, et on y voit un grand nombre de véhicules dont des véhicules sanitaires (figure 10, avant sa démolition en 2007). Le troisième bâtiment, à côté de lui, allongé, est à un étage et peut recevoir divers usages (figure 11). J'ignore quel est son usage.



Figure 10 : le bâtiment du *POL*. Collection M. Bonnier.
Derrière lui, à droite, la maternité.

⁶⁵ Cf. la référence 52.



Figure 11 : le pavillon présent à côté du *POL*. Collection M. Bonnier.

Face à ce bâtiment et un peu décalé vers la rue est placé un vaste hangar éclairé par douze verrières de toit. Il s'agit du *Medical Supply Warehouse*, c'est-à-dire du bâtiment de stockage du matériel médical comme il en existe un dans chaque hôpital. Sa charpente, assez légère comme on peut en juger, est identique à celle qu'on rencontre dans les autres constructions américaines. L'éclairage est lui aussi tout à fait typique de ces installations.

A côté de lui, en bordure des propriétés privées, se trouve un espace qui doit être l'héliport. Puis, dans l'alignement du milieu de la maternité et perpendiculaires à elle, juste après la clôture du *POL*, sont présents deux bâtiments allongés à un étage et à porte d'extrémité qui sont les dortoirs construits en 1954-1955. Le premier est destiné aux infirmières. Plus loin, à l'extrémité de la propriété et au droit de l'actuel terrain de football, se trouvent encore au moins deux constructions qu'on distingue mal sur les photographies dont je dispose, dont l'une est peut-être le troisième dortoir. Une assez haute cheminée y est visible. L'ancien mur d'enceinte du jardin potager a fait place à la traditionnelle clôture américaine faite de poteaux en ciment à partie supérieure oblique supportant un grillage en bas et des fils de fer barbelés sur la partie oblique. Je connais une photographie qui montre des voitures en stationnement le long de cette clôture, à peu près en face du bâtiment du *POL*.

Les plans masses des casernements américains conservés par le centre hospitalier régional et qui ont été réemployés après 1967, confirment la présence d'un grand nombre de petits bâtiments anciens sur le site, et permettent de découvrir ceux qui étaient cachés par l'abondante végétation présente au bord du fleuve. Une construction est implantée à l'intérieur du jardin à la française et six autres sont situées au bord de la digue à l'extrémité d'une large allée. Il s'agit de la station d'épuration des eaux usées comme toutes les installations américaines en possèdent une, en même temps qu'un château d'eau et qu'une prise d'eau ou un forage. Compte tenu de la place qui lui est assignée, près de l'hôpital et non loin des habitations privées, cette station a dû être construite dès le début de la présence américaine, avant que les constructions neuves plus en aval ne soient entreprises. En effet et à juste titre, la station est généralement isolée et à l'écart, à l'extrémité de l'emprise militaire. Elle comporte habituellement plusieurs bassins comme c'est le cas ici. Il n'est pas étonnant que l'eau soit déversée dans le fleuve après traitement. Cette situation a entraîné des désagréments au propriétaire ou à l'occupant d'une habitation située quelques mètres en aval et au bord de l'eau, et à un litige avec lui : l'extrémité du tuyau d'amenée se trouvait trop près du bord et les

eaux stagnaient à cet endroit en générant des nuisances. Il a fallu modifier cette arrivée afin que la dilution des eaux soit rapide⁶⁶.

Ces plans masses montrent les différentes constructions déjà décrites présentes dans la cour de la chapelle du côté ouest, et la disposition des constructions neuves et celle des clôtures. Si l'entrepôt est isolé, deux petits bâtiments marquent les angles de cette extension de la propriété. Deux clôtures avec une large porte la séparent de l'espace où ont été créés quatre terrains de sport. Le mur qui marquait la limite entre les jardins potagers et l'extérieur a été pour l'essentiel conservé ; il comporte aussi des passages et confirme que le *POL* est fermé sur lui-même comme dans les autres sites américains. On voit enfin très bien les onze ou douze préfabriqués qui sont devant l'hôpital et l'ensemble des galeries qui les unit au sec et à l'abri. Toutes les constructions, qu'elles soient anciennes ou récentes, sont comme d'habitude identifiées par un numéro à une lettre et trois chiffres, tous pris dans la série 400. Le bâtiment très long et très étroit identifié sous le numéro 462 qui s'étend le long de l'allée d'arbres entre le niveau du *POL* et celui du premier casernement neuf (S 445), est sans doute une ancienne galerie de cure, dont l'usage américain ne m'est pas connu.

L'extrémité ouest du site, que je n'ai pas pu étudier avec toute la précision que j'aurais souhaitée, faute de plan américain, qui doit correspondre aux anciens jardins, et qui se trouve située entre l'actuel complexe sportif et l'actuelle base de loisirs, est limitée sur ses trois côtés par des chemins ruraux, en particulier le chemin "des Hauts du Bourg" contre les terrains de sport. Il est possible qu'une porte ait été établie à l'extrémité de la propriété, au profit des militaires habitant dans les deux longs casernements neufs, numérotés S 445 et S 446.

La création d'hôpitaux neufs et le programme général de construction demandé par la Mission centrale de liaison⁶⁷

Ce programme d'hôpitaux neufs donc durables, et de plan homogène, a la particularité de mentionner l'hôpital de La Chapelle. Les premiers plans élaborés, sans doute d'abord destinés à l'Allemagne, apparaissent en mai 1951 et concernent des petites structures : clinique dentaire, hôpital vétérinaire et laboratoire. Le plan de l'hôpital standard (*Plot plan for proposed 1000 bed hospital* (figure 12) est approuvé le 20 juin 1951 par le colonel Morgan, *Deputy Chief Surgeon*. Les différents plans d'ensemble et de détails sont convertis aux normes françaises à partir d'octobre de cette année par l'agence parisienne du bureau d'études Gilboy, O'Malley & Stopper, et ils sont terminés le 28 mai 1952. Le modèle d'hôpital qui a été conçu et qui est destiné à être construit en France ainsi qu'en République Fédérale d'Allemagne⁶⁸ aura pour usager exclusif l'Armée américaine. Un ensemble de plans accompagné de textes explicatifs paraît en 1952 dans plusieurs numéros du *Medical Bulletin of the European Command* sous le titre "Eucom Medical Treatment Facilities - Construction Plans".

Le plan de l'un d'entre eux, montre que l'établissement est constitué de pavillons à un étage aux toits peu pentus, allongés et parallèles, reliés approximativement par leur milieu par un couloir central qui leur est perpendiculaire, voire oblique. Chacun des pavillons

⁶⁶ Document aimablement communiqué à l'auteur par M. G. Heccan, Archives départementales du Loiret, 1243 W 147. Le document comporte un dessin qui illustre la situation de l'évacuation et donc la nuisance.

⁶⁷ Labrude P., "Le programme de construction des hôpitaux militaires américains de la *Communication Zone* pendant la décennie 1950-1960, et les difficultés de sa mise en oeuvre". HAL, hal-02981662, 28 octobre 2020.

⁶⁸ La République fédérale d'Allemagne est créée en 1949 par la fusion des trois zones d'occupation occidentales de l'Allemagne.

d'hospitalisation apparaît comme étant prévu pour accueillir une centaine de lits, et l'orientation de l'hôpital est choisie pour être la meilleure possible pour l'ensoleillement et l'aération des locaux. Au milieu de l'ensemble des pavillons, le couloir mentionné ci-dessus en croise un second, rectiligne et parallèle aux pavillons, dont les extrémités correspondent au service des entrées et à l'administration du côté avant de l'hôpital, et au service de la restauration du côté arrière.

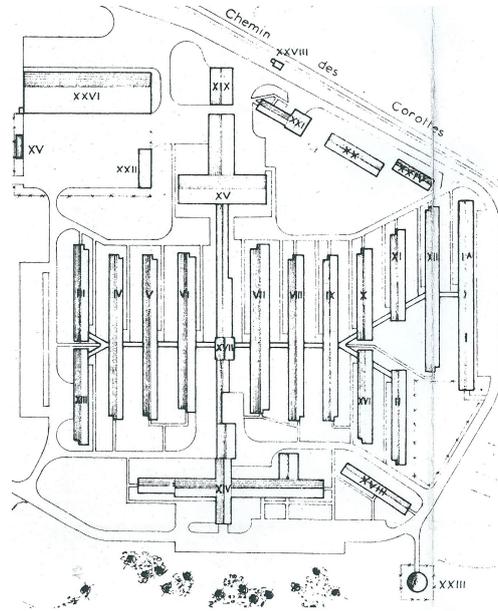


Figure 12 : plan de masse de l'hôpital militaire américain de Dommartin-les-Toul (Meurthe-et-Moselle), un exemple des établissements réalisés en Allemagne et en France. L'entrée principale de l'hôpital est en bas (pavillon XIV). Collection P. Labrude.

Le "Programme général de construction et d'aménagement d'hôpitaux pour les armées américaines en France" est demandé par la MCLAAA au début de l'année 1952 en vue d'éviter les sollicitations effectuées jusque-là au coup par coup par le commandement américain dans le but d'obtenir les terrains nécessaires à leur construction. Ce programme est étudié et discuté au cours d'une réunion qui se tient au Secrétariat général permanent de la Défense nationale sous l'égide de la MCLAAA le 12 septembre 1952. Les préfets et sous-préfets en sont avisés dans les jours qui suivent et ils sont invités à présenter leurs avis ; ils peuvent exprimer des oppositions et soumettre des contre-propositions s'ils le jugent nécessaire. Ce programme, qui est donc à discuter et à affiner, fait état des dix localisations indiquées ci-après avec les nombres de lits prévus : Verdun 1000 lits, Vassincourt ou Bar-le-Duc 1000, Toul 500, Vitry-le-François 500, forêt d'Orléans (Chanteau) 1000, Maisonfort (encore écrit "Maison-Fort", Olivet-Ardon) 1000, Chinon 1000, Croix-Chapeau 1000, Bordeaux 500 et Saint-Nazaire 500. Ceci représente 8000 lits, auxquels s'ajoutent les 500 lits de La Chapelle-Saint-Mesmin (figure 13). Nombre de ces sites rappellent des souvenirs récents aux militaires américains. La présence et la proximité des ports, Saint-Nazaire, La Rochelle (Croix-Chapeau) et Bordeaux, est à noter. L'existence de l'hôpital de La Chapelle constitue un cas particulier à divers égards. En effet, il ne s'agit pas d'un hôpital neuf, ni d'un hôpital du modèle standard, il ne s'agit pas non plus d'un hôpital temporaire destiné à disparaître au moment de la mise en service de ces constructions neuves. Il est par ailleurs mentionné dans le programme alors qu'au moins un autre hôpital temporaire existe, et qu'il ne disparaîtra pas avec ces mises en services. La Chapelle jouit donc d'un statut très particulier.

Les hôpitaux de la *ComZ* sont d'abord administrativement rattachés au *64th Medical Group*⁷⁰. Cette unité a été créée à Fort Benning aux Etats-Unis en 1951 et elle a été déployée dans notre pays l'année suivante. Elle est stationnée à Orléans où elle est attachée à l'unité hospitalière qui occupe l'hôpital de La Chapelle, d'abord le *302nd Field Hospital*, puis le *34th Général Hospital*. En février 1960, un document résumant la capacité technique des services cliniques ouverts dans les hôpitaux de RFA et de France permet de connaître ceux qui sont ouverts à La Chapelle. Je les cite dans l'ordre adopté par le document : dermatologie, électro-encéphalographie, chirurgie générale, médecine interne, neuropsychiatrie, gynécologie-obstétrique, ophtalmologie, chirurgie orthopédique, otorhinolaryngologie, pathologie (quel sens donner ici à ce mot ?), pédiatrie, radiologie et enfin urologie. La présence d'anesthésiologiste(s) est mentionnée, ainsi que *Closed NP Ward*. Je ne sais pas s'il s'agit d'une chambre fermée à atmosphère contrôlée (souvent dite "chambre stérile") ou de locaux hospitaliers fermés et surveillés destinés à des patients soumis à des peines disciplinaires, ou plus simplement d'une chambre destinée à du personnel médical ou infirmier de garde. Le guide destiné aux patients externes⁷¹ (*Outpatients*), non daté mais postérieur à la création des bâtiments neufs, indique que l'*US Army Hospital* est géré par le *34th General Hospital* et que son numéro dans la liste postale est *APO 09063*.

La gestion des hôpitaux et des infrastructures sanitaires de la *ComZ* passe au *819th Hospital Center* en juillet 1962. Son état-major est installé à *Harbord Barracks* à Olivet (l'actuel quartier du régiment de cuirassiers). L'activité en temps de paix du *819th* n'est pas classifiée et elle fait l'objet d'une publication en 1964⁷². Selon celle-ci, à la date du 31 août 1964, le *819th Hospital Center* est subdivisé en six sections dont quatre opèrent dans notre pays et les deux autres en Allemagne, à Bremerhaven (*33rd Station Hospital* avec 50 lits) et à Giessen (détachement vétérinaire). En France, d'est en ouest, on trouve *Verdun Medical Service Area* dont l'hôpital se trouve à Verdun (*319th Station Hospital*, 100 lits ouverts) et qui a sous sa responsabilité un *Field Hospital*, des unités médicales et des dispensaires ; puis *Seine Medical Area* avec les hôpitaux de Neuilly (l'hôpital américain, *196th Station Hospital*, 35 lits) et de Saint-Germain-en-Laye (au camp des Loges où se trouve le commandement américain en Europe), un dispensaire au SHAPE et un dispensaire rue Marboeuf à Paris ; ensuite *Orléans Medical Area* avec le *34th General Hospital* de La Chapelle (125 lits) et des formations sanitaires ; enfin *Chinon Medical Service Area* avec le *60th Station Hospital* (35 lits opérationnels) à Chinon. Le total est de 345 lits pour une population d'environ 50000 personnes. Cet *Hospital Center* ne représente, pour des raisons d'optimisation des moyens et des coûts, qu'un nombre restreint de lits, auxquels s'ajoutent ceux, eux aussi restreints, des autres établissements, et un nombre de personnels relativement modeste : 2223 personnels parmi lesquels 370 officiers, 1447 autres personnels militaires et 406 personnels civils. Ceux-ci sont des civils américains employés par l'armée et, majoritairement, des civils français qui sont au service des Américains, mais qui sont administrativement les employés de l'Intendance de l'Armée française. *Orleans Medical Service Area (OMSA)* dispose de 104 officiers parmi lesquels 31 médecins, 16 dentistes et 1 vétérinaire, de 446 *Enlisted Men* (soldats), et de 122 civils dont 107 *LWR (Local Wage Rage)* qui sont très vraisemblablement en totalité des civils français, soit un total de 672 personnels. L'effectif de l'état-major, à *Harbord Barracks*, est de 21 officiers dont seulement un médecin, 49 *Enlisted Men*, et 7

⁷⁰ *Stars & Stripes*, 1^{er} janvier 1955, site *usarmygermany*, rubrique *64th Medical Group*, p. 1, consulté le 21 février 2021.

⁷¹ *Department of Hospital Clinics, Outpatient Information, U S Army Hospital, Orleans, APO 09063, Operated by 34th General Hospital*, document appartenant à l'auteur. La photographie aérienne de l'ensemble de l'hôpital qui figure en couverture est prise en oblique vers l'extrémité du site. Elle montre l'essentiel des bâtiments.

⁷² Edger H.D., "The 819th Hospital Center, 1964", *op. cit.*

civils, soit 77 personnes. C'est l'effectif d'*Orleans Medical Service Area* et de l'hôpital qui est le plus important. *OMSA* est composé du *34th General Hospital*, du *6th General Dispensary*, de trois détachements médicaux et de deux compagnies médicales, soit sept unités. Les secteurs de Chinon et de Verdun, pour des effectifs plus faibles, engagent cependant un peu plus d'unités : huit à Verdun et dix à Chinon. Le médecin-chef du *819th Hospital Center*, qui est l'auteur de la publication, fait part des difficultés qu'il rencontre à ce moment pour faire fonctionner la structure qu'il dirige, principalement au niveau des dispensaires, en raison des réductions du nombre des personnels qui sont accompagnées de diminutions significatives de la dotation financière qu'il reçoit. Parmi ces personnels, l'un a la responsabilité de la supervision (c'est le terme employé par les Américains).

Le *819th Hospital Center* bénéficie d'un détachement de gardes polonais. Ce détachement, le *3335th Labor Service Detachment*, est fort de trente-deux personnes avec un effectif maximal autorisé de trente-cinq. Dans le même temps, la *4082 Company* de gardes, comptant cent trois personnels (cent onze à effectif complet), est affectée à *Orleans Area Command*. Je ne sais pas qui assure la surveillance des installations américaines disséminées dans la région. Il me semble que ce doivent être plutôt les membres de la compagnie.

Un mémorandum d'avril 1963⁷³ permet de connaître les capacités hospitalières "de base" et "opérationnelles" des grands hôpitaux standard pour lesquels les travaux sont maintenant terminés. Il s'agit, d'est en ouest, de : Verdun 970 lits, Vassincourt 200 et 1000, Dommartin-les-Toul 1100, Vitry-le-François 250 et 500, Chanteau 700 et 1000, La Chapelle Saint-Mesmin 300 et 500, Olivet/Maison-Fort 700 et 1000, Chinon 760 et 1000, Poitiers 300 et 500, et Croix-Chapeau 1240.

1966-1967 : l'épilogue...

Quand l'Armée américaine quitte la France en 1966-1967 à la demande du général de Gaulle, toutes ces installations doivent être restituées - c'est le terme officiel - à notre pays pour le 1^{er} avril 1967. Cela ne sera toutefois pas le cas pour les hôpitaux en raison de l'usage partiel de certains en qualité d'école et/ou de lycée, et du désir de laisser l'année scolaire se terminer le moins difficilement possible pour les familles et pour les enfants. C'est pourquoi ils ne sont remis à la Direction centrale du Génie que fin juin ou début juillet, voire plus tard. Voici quelques dates⁷⁴ : Chinon le 15 juin 1967, Dommartin-les-Toul le 16, Vitry-le-François le 29, Vassincourt le 11 août, Croix-Chapeau le 19 septembre, Maisonfort le 29 février 1968. Mais d'autres dates ont été publiées, et on s'aperçoit que les établissements qui ne comportent pas d'écoliers ou de lycéens ne sont pas rendus pour le 31 mars pour autant...

C'est le 26 mai 1967 que la mission de liquidation sise auprès de l'ambassade demande à restituer l'hôpital de La Chapelle-Saint-Mesmin et le terrain de sport, d'origine et de propriété différentes. L'avis de remise n°195 aux autorités françaises est daté du 7 juin 1967 et la date proposée pour celle-ci est le 31 août, jour de la résiliation du bail. C'est la direction centrale du Génie au ministère des Armées qui est chargée de la réception. Elle désigne pour cela la direction locale du service des Travaux du Génie. Celle-ci a la charge de veiller à la sécurité intérieure des installations, la sécurité extérieure étant assurée par la Gendarmerie nationale qui effectue des rondes. Cette mission du Génie se prolonge jusqu'à ce que les installations

⁷³ SHD, dossier 12 Q 213-2.

⁷⁴ SHD, dossier 13 T 14, avis de remise n°195 établi le 7 juin 1967 pour une restitution prévue le 31 août 1967.

soient prises en charge par une unité militaire française, un acquéreur civil ou l'administration des Domaines⁷⁵.

Nous connaissons la valeur des investissements consentis par les Etats-Unis pour la construction et l'entretien des hôpitaux et des dépôts dans notre pays par les auditions qui ont été faites par les parlementaires américains et par les rapports qui ont été publiés à la suite de l'évacuation des unités américaines du sol français, opération appelée *Freloc*, acronyme de *Fast Relocation (from France)* ou de *Fast Relocation of the Line of Communication*. Ces investissements varient entre deux et neuf millions de dollars mais sans que soit précisé ce qu'ils recouvrent et pour quelle durée, sans doute depuis 1953, date du début des constructions, jusqu'à mars 1967. Les investissements consentis au profit de l'hôpital de La Chapelle s'élèvent à 3.031.500 dollars⁷⁶ : il s'agit logiquement de la rénovation effectuée de 1951 à 1953, des constructions neuves qui ont été décrites plus haut, et de l'entretien général effectué jusqu'à 1967.

Les Etats-Unis demandent à notre pays de racheter les installations, à une valeur dite "résiduelle", qui ne représente qu'une fraction assez minime de leur coût depuis 1951. Mais le général de Gaulle s'oppose totalement à cette demande, considérant que tous ces biens appartiennent à notre pays puisqu'ils sont construits sur son sol. Ces biens se décomposent en deux portions : ce qui est démontable et ce qui ne l'est pas. Les installations démontables sont constituées par toutes les infrastructures et les matériels qui, servant à la vie de tous les jours, peuvent être enlevés des terrains et des bâtiments, ce qui inclut donc les matériels militaires et en principe tout l'équipement hospitalier (j'ai cependant trouvé que doivent rester des installations des cabinets dentaires). Ce sont les matériels des cuisines, les installations de chauffage, les installations sanitaires, le matériel et les installations électriques, les hangars métalliques, les baraquements en bois, les constructions Fillod d'origine française et les *Quonset Huts* américains (ce sont les hangars métalliques en demi tonneau). Les Américains en disposent puisque ces installations et matériels sont considérés comme étant leur propriété. Ils les emmènent, ils les vendent, ils les détruisent, ils les enfouissent, ils les laissent en tas sur le site en le rendant... Ces matériels font souvent l'objet d'une vente séparée au futur acquéreur des bâtiments, avant tout démontage. Cette vente a lieu à la préfecture après négociation entre cet acquéreur et le service liquidateur américain, sous la "direction" d'un haut fonctionnaire missionné pour cela. Dans le cas des hôpitaux, Monsieur Pompidou, Premier ministre, qui est par sa fonction le patron du Secrétariat général permanent de la Défense nationale, interdit leur démantèlement de façon à permettre leur réemploi par notre pays qui en a un grand besoin, et les Américains se plient à cette décision⁷⁷. Par une lettre du 6 janvier 1967⁷⁸, M. Pompidou, prononce l'attribution des hôpitaux évacués ou à évacuer au ministère des Affaires sociales (Monsieur Jeanneney). Il s'agit des ensembles de Verdun, Vassincourt, Dommartin-les-Toul, Chinon, Poitiers et La Chapelle-Saint-Mesmin. A l'exception du dernier, ce sont des constructions neuves, dont les plus récentes ont été terminées peu avant 1960.

⁷⁵ SHD, dossier 13 T 14, document cité.

⁷⁶ "Les investissements américains dans les hôpitaux construits en France", *FRELOC After Action Report*, HQ US Army Communication Zone, US Army Center for Military History, Washington DC, 1966-1967, p. 45-51.

⁷⁷ Lettre de M. Dambaza, chef de la MCLAAA, du 1^{er} février 1967, sous le n° 0604 DN/MCLAAA/AMAC/T, précisant ce qui ne doit pas être enlevé dans les hôpitaux. Document communiqué à l'auteur en 2007 par M. Dalier, ancien responsable de l'entretien des sites américains de Toul. Ceux-ci comportent un hôpital de mille lits, du modèle standard, que le CHU de Nancy va acheter. (Labrude P. et Thiébaud P., "L'hôpital militaire américain Jeanne d'Arc de Dommartin-les-Toul (1953-1967-2007). Origine, évolution, état actuel, avenir", Toul, *Etudes toulaises*, 2008, n°126, p. 3-30).

⁷⁸ Document aimablement communiqué à l'auteur par M Dalier, ancien responsable de l'entretien des sites américains de Toul (Meurthe-et-Moselle).

Le courrier de M. Dambaza, chef de la MCLAAA, au commandant de la ComZ, le 1^{er} février 1967, indique "la liste des matériels démontables présents dans ces hôpitaux, que le ministre des Affaires sociales souhaite qu'ils restent installés pour un achat éventuel". Dans ce courrier, La Chapelle figure en tête de la liste des six installations. La page deux du courrier comporte cette liste et se présente comme suit : "Installation de chauffage. Chaufferies ; Groupes électriques ; Transformateurs électriques ; Installations électriques ; Installations sanitaires (lavabos) ; Installations des cuisines ; Matériel de cuisine ; Matériel médical (matériel dentaire particulièrement)." Je dispose, pour l'hôpital de Dommartin-les-Toul, d'une liste intitulée *List of property which US Authorities should be requested to leave on place*. Beaucoup plus complète et détaillée que le courrier, elle est riche de huit points avec chacun plusieurs sous-points : circuits électriques, téléphone, installations sanitaires, matériel médico-chirurgical et de maternité, cuisine, chauffage, adduction d'eau, installations d'épuration. Une telle liste doit avoir existé pour l'hôpital de La Chapelle. A Dommartin-les-Toul, un inventaire complet du petit matériel et des petits meubles restant dans les locaux est réalisé au début de mai 1967. Il a dû en être de même dans les différents sites.

On peut penser que, pour La Chapelle, qui a bénéficié d'importantes transformations puis de la construction de bâtiments neufs, les matériels démontables ont été acquis par le département puisqu'il est propriétaire du site et des bâtiments. Je ne sais pas ce qu'il en a été pour les bâtiments neufs. La négociation est toujours difficile⁷⁹. Ici l'administration américaine a proposé la somme de 177.378 dollars pour les installations démontables, et notre pays, 35.710, soit environ 20% de cette proposition⁸⁰. Une telle décote est habituelle. Malheureusement, je ne connais pas le chiffre sur lequel les négociateurs se sont finalement entendus. Cela n'a pas dû dépasser 70.000 dollars.

Le département reprend donc son bien, y compris les constructions neuves. Un document relatif aux immeubles dévolus à l'armée américaine, établi au moment de son départ, précise que le terrain et une partie des immeubles appartient au département, et que la surface est de 10 hectares 93 ares et 60 centiares. La surface construite est de 11488 mètres carrés et la surface développée des constructions en représente 21849 en raison de l'existence des étages dans les constructions⁸¹. De nombreuses inscriptions relatives au service hospitalier sont présentes sur les portes, dans les couloirs et sur les murs extérieurs lorsque les responsables du CHR d'Orléans visitent les locaux qu'ils vont utiliser à la suite d'un accord avec le département⁸². C'est ainsi qu'il est possible de lire : "keep door closed (fermer la, ou les portes), no street clothes beyond red line or uniform only (pas de vêtements civils après cette limite ou exclusivement l'uniforme, figure 15), emergency entrance (entrée des urgences), exit, to exit (sortie, vers la sortie), no parking (défense de stationner), qm. laundry pick up

⁷⁹ Pour l'hôpital de mille lits de Dommartin-les-Toul, identique à celui de Maisonfort à Orléans, notre pays a d'abord proposé 25% de la somme demandée par les Etats-Unis, et les négociateurs se sont finalement entendus pour 50% de celle-ci. Pour les installations résiduelles du dépôt de la forêt de Haye à Nancy, qui comporte cinq cent hectares de forêt domaniale sur lesquels ont été construits de nombreux bâtiments, des kilomètres de routes, des aires de stockage et un embranchement ferroviaire avec plusieurs voies, les négociateurs français proposent d'abord 13% de ce que demandent les Américains. L'accord obtenu au terme d'une journée de discussions correspond à 40% de la demande initiale.

⁸⁰ "Control and use of excess property and related foreign assistance problems following US military exclusion from France - 1966-1967", *Hearings before a subcommittee of the committee on government operations. House of Representatives, Ninetieth Congress, First session, may and june 1967, passim*. Ce document est disponible en ligne. Consulté le 6 avril 2020.

⁸¹ Arch. dép. Loiret., 295 W 68375 b, "Immeubles appartenant à l'Etat ou au département en toute propriété", document disponible en ligne sur le site des archives, n°26, consulté le 1^{er} septembre 2020.

⁸² Compact Disc réalisé par le service communication du CHR d'Orléans pour l'auteur en 2007.

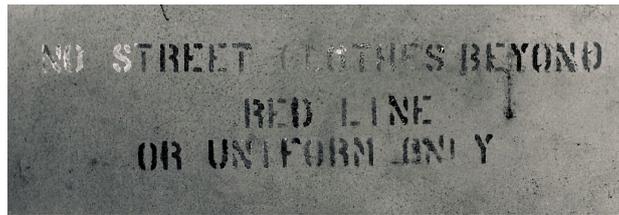


Figure 15 : le texte de l'ordre relatif à l'habillement des personnels.
Crédit photographique : Service audiovisuel, CHR d'Orléans,
via M. P. Minster, octobre 2007.

point (point de récupération de la blanchisserie, figure 16), ass't oic lab. svc. (?), no smoking (défense de fumer), danger no smoking (danger, défense de fumer). La peinture autour de ces inscriptions est dans l'ensemble assez sale et délavée, ce qui m'empêche d'affirmer qu'elle est de la traditionnelle teinte vert pâle que l'*US Army* utilise dans la plupart des bâtiments dont elle a la jouissance.



Figure 16 : le texte relatif au point de ramassage du linge.
Crédit photographique : Service audiovisuel, CHR d'Orléans,
via M. P. Minster, octobre 2007.

A l'intérieur de la chapelle, à l'extrémité de la nef, deux dessus de portes arrondis sont marqués, l'un *Blessed Sacrament Chapel* (chapelle de la Sainte Cène) et l'autre *Chaplains' Offices* (bureaux des chapelains, figure 17). Les lieux sont bien évidemment vidés de tout le matériel jugé intéressant et réutilisable.



Figure 17 : l'inscription figurant au dessus de la porte du bureau des chapelains.
Le crédit photographique est le même que celui de la figure qui précède.

Cependant et comme dans ses autres sites, l'armée américaine abandonne sur place et dans un grand désordre toutes sortes d'objets qu'elle ne veut plus et ne juge pas utile d'enlever ou de

faire enlever par des ferrailleurs. Ainsi en témoigne la photographie de l'intérieur du restaurant des officiers, publiée par le cabinet d'architecture en 1988.

Les travaux entrepris par le CHR d'Orléans à partir de janvier 1970 en vue de la création d'une maison de retraite, aboutissent à la destruction de plusieurs constructions d'origine française, dont les galeries de cure, et d'origine américaine, principalement les différents baraquements construits dans le parc face à l'hôpital et l'école.

Que s'est-il passé à Chanteau et à Olivet-Ardon où il était prévu de construire un hôpital sur chaque site ?

Les sites de Chanteau et d'Olivet-Ardon, qui ne sont pas militaires lorsque les Américains arrivent en France, sont acquis pour leurs besoins. Chanteau, acheté en 1954, a une surface de quatre-vingt-deux hectares et se trouve "dans" la forêt d'Orléans. Un accord a été conclu avec l'administration des Eaux & Forêts pour cet usage⁸³. Olivet-Ardon est une propriété de vingt-huit hectares sur laquelle se trouve un château. Elle est acquise un peu plus tard pour la somme de 6,5 millions de francs⁸⁴; le château est démoli et la propriété est étendue à 55 hectares⁸⁵. Il est prévu de construire un hôpital de mille lits du modèle "standard" sur chacun de ces deux sites. Si l'ensemble des bâtiments de celui d'Olivet est réalisé intégralement, sauf sans doute quelques annexes périphériques, il n'en est pas de même pour celui de Chanteau dont la partie centrale n'est pas érigée. En effet le général Sturgis, commandant de la *ComZ*, a décidé dès le début du programme de transformer l'hôpital en cité scolaire (*Elementary* et *High School*). De toute façon, quelle que soit l'importance de la construction réalisée, ni Olivet ni Chanteau ne sont achevés en tant qu'hôpital, ce qui est à peu près constant pour toutes ces constructions. Seul La Chapelle a échappé à ce sort, mais ce n'est pas un hôpital neuf ! Aussi les ensembles immobiliers de Chanteau et d'Olivet-Ardon (Maisonfort) ne sont-ils pas ouverts au service sanitaire, ce qui d'ailleurs serait impossible avant un certain délai en cas de conflit. L'ensemble d'Olivet abrite des bureaux et en particulier l'état-major du *819th Hospital Center*. C'est le second site du commandement de la *ComZ* après la caserne Coligny en ville. Il a reçu le nom d'*Harbord Barracks*, du nom du logisticien de l'*American Expeditionary Force* de la Première Guerre mondiale.

Synthèse et conclusion

Bien que l'ensemble immobilier construit au XIX^e siècle à La Chapelle-Saint-Mesmin n'a pas été réalisé dans un but hospitalier, l'historien ne peut manquer de constater que la partie la plus importante de son existence a été consacrée à une activité sanitaire que son promoteur, le diocèse, n'aurait pas désapprouvée. Confisqué dans le cadre de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, il a, après quelques années de sommeil, accueilli plusieurs batteries d'un régiment d'artillerie, puis, la guerre de 1914-1918 étant survenue, il est devenu un hôpital temporaire, puis un centre spécialisé, ensuite un sanatorium, et ainsi de suite jusqu'à sa dévolution au *Medical Corps* de l'*US Army* dans le cadre de la ligne de communication américaine en France. Cette partie de phrase est l'occasion de préciser, peut-être à nouveau, que cette structure est distincte de l'OTAN, qu'elle n'est pas interalliée, et que, tant les Américains que les organismes français, font soigneusement et constamment la différence.

⁸³ Menudier J., *La présence américaine à Orléans dans le cadre de la défense atlantique 1950-1967*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, université d'Orléans-Tours, 1991, 144 p., ici p. 56.

⁸⁴ SHD, dossier 203-5.

⁸⁵ SHD, dossier 203-5.

Une fois américain, l'hôpital conserve, si l'on peut dire, un destin singulier puisqu'en effet l'expérience montre qu'il n'a pas seulement servi temporairement le service de santé américain en attendant l'ouverture d'établissements neufs et/ou spécialement dévolus à une activité sanitaire militaire, comme on aurait pu le penser, mais qu'il est resté opérationnel jusqu'à la fin de l'existence de la ligne de communication en 1967. Il est présent à part entière dans le programme de constructions d'hôpitaux que la MCLAAA fait établir par le commandement américain, et il s'y trouve à côté des deux établissements de mille lits que ce commandement décide de faire établir dans l'agglomération orléanaise. La suite de son histoire reste originale puisqu'aucun de ces deux hôpitaux ne sera utilisé à cette fin, et que l'hôpital de La Chapelle deviendra aussi le plus important établissement hospitalier américain de notre pays. Ce que nous ne savons pas, ou plutôt que je ne sais pas car je ne l'ai pas trouvé jusqu'à présent dans les archives, c'est si cette situation est le fait de l'évolution particulière de la ligne de communication au fil des ans à la suite des modifications intervenues dans la situation de l'Europe préoccupée par la Guerre froide, ou si le commandement américain avait décidé dès l'origine du programme que La Chapelle resterait et que les autres hôpitaux recevraient d'autres usages. Ce que les archives permettent de savoir, c'est que le programme des hôpitaux neufs a été retardé par décision du général commandant la ligne parce qu'il a voulu en modifier les plans initiaux afin de leur trouver des utilisations en période de paix. L'a-t-il fait par choix personnel ou pour répondre à un ordre venu des Etats-Unis ? Ma lecture de ce qu'il écrit au chef de la MCLAAA me fait pencher pour une décision personnelle afin d'obtenir les crédits de construction. Il estime en effet que la construction d'ensembles destinés à rester inutilisés risquerait de se heurter à un refus des parlementaires américains. Ce choix a évidemment été favorable à la situation et à l'évolution de l'hôpital de La Chapelle, et ceci pour plusieurs raisons qui s'ajoutent et se renforcent les unes les autres. L'hôpital existe déjà, il est assez vaste pour permettre un accueil important, il est situé dans un site agréable, il est entouré de terrains non bâtis qui peuvent permettre des extensions, il se trouve à Orléans, siège de la ligne, et enfin, parce que la décision d'affectation à d'autres usages entraîne une diminution des possibilités d'occupation hospitalière des sites transformés partiellement en casernes ou en écoles. Le résultat, quelle qu'en soit la ou les cause(s), est que La Chapelle devient le plus important hôpital militaire américain en France pendant la période d'existence de cette ligne de communication.

Ce résultat explique bien sûr la décision de réaliser plusieurs infrastructures neuves, tant hospitalières que de logement ou de logistique, que des espaces de stationnement et des terrains de sport. Il explique aussi l'accroissement de l'espace par l'achat, par notre pays, des terrains indispensables à ces réalisations. Et c'est ainsi qu'en 1967 le département du Loiret se trouve à la tête d'une propriété qui, en l'espace d'une quinzaine d'années, a énormément changé de destination et d'allure, et à laquelle il lui faut maintenant trouver une destination aussi satisfaisante que possible. C'est une autre histoire qui va commencer, que les habitants du lieu connaissent bien, et qui n'est plus ni militaire ni américaine, mais civile et française, tout en demeurant, au moins partiellement, sanitaire.

L'auteur remercie vivement Madame Bonnier qui lui a aimablement fourni divers renseignements et surtout des photographies personnelles qu'elle l'a autorisé à publier, ainsi que Mesdames Rozet et Thion. Il exprime sa gratitude à son confrère le pharmacien chimiste général inspecteur Yves Lemontey, ancien directeur de la DAEC à Chanteau, pour son amabilité, son amitié et ses documents. Il n'oublie pas, dans ces remerciements, Messieurs Minster et Hoccan, qui lui ont aussi livré de nombreux et importants documents, et, au travers d'eux, le Groupe d'histoire locale de La Chapelle-Saint-Mesmin.